

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Se reporter à la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Corporation pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2020 et 2019, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion annuel contenus dans notre rapport intégré annuel de 2019. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», la «Société» et «TransAlta» désignent TransAlta Corporation et ses filiales. Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés selon la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des normes internationales d'information financière («IFRS») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public au Canada, comme elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB») et qui est entrée en vigueur le 31 mars 2020. Les montants de tous les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Le présent rapport de gestion est daté du 11 mai 2020. Des renseignements supplémentaires sur TransAlta Corporation, y compris la notice annuelle, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov et sur notre site Web à l'adresse www.transalta.com. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Internet de la Société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Table des matières

| | | | |
|--|------|---|------|
| Faits saillants | RG2 | Capital financier | RG29 |
| Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture | RG4 | Nouveautés en matière de réglementation | RG31 |
| Stratégie d'entreprise | RG5 | Autre analyse consolidée | RG32 |
| Énoncés prospectifs | RG7 | Méthodes et estimations comptables critiques | RG32 |
| Perspectives financières pour 2020 | RG9 | Modifications comptables | RG33 |
| Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles | RG11 | Instruments financiers | RG34 |
| Analyse des résultats financiers consolidés | RG11 | Gouvernance et gestion du risque | RG34 |
| Résultats sectoriels aux fins de comparaison | RG14 | Contrôles et procédures de communication de l'information | RG35 |
| Principales informations trimestrielles | RG22 | Informations supplémentaires | RG36 |
| Principaux ratios financiers | RG23 | Glossaire des termes clés | RG38 |
| Situation financière | RG27 | Renseignements sur la Société | RG40 |
| Flux de trésorerie | RG28 | | |

Faits saillants

Faits saillants financiers consolidés

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|--------------------|
| | 2020 | 2019 |
| Produits des activités ordinaires | 606 | 648 |
| Coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité | 238 | 366 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 128 | 104 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 27 | (65) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 214 | 82 |
| BAlIA aux fins de comparaison ^{1,2} | 220 | 221 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation ¹ | 172 | 169 |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | 109 | 95 |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué | 0,10 | (0,23) |
| Fonds provenant des activités d'exploitation par action ¹ | 0,62 | 0,59 |
| Flux de trésorerie disponibles par action ¹ | 0,39 | 0,33 |
| Dividendes déclarés sur actions ordinaires | 0,0425 | – |
| Dividendes déclarés sur actions privilégiées ³ | 0,2562 | – |
| Au | 31 mars | 31 décembre |
| | 2020 | 2019 |
| Total de l'actif | 9 442 | 9 508 |
| Total de la dette nette consolidée ^{1,4} | 3 145 | 3 110 |
| Total des passifs non courants | 4 205 | 4 329 |

1) Ces éléments ne sont pas définis selon les IFRS et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. La présentation de ces éléments d'une période à l'autre permet à la direction et aux investisseurs d'en évaluer la tendance plus facilement par rapport aux résultats des périodes antérieures. Se reporter à la rubrique «Analyse des résultats financiers consolidés» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements des mesures établies selon les IFRS. Se reporter à la rubrique «Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles» dans le présent rapport de gestion pour plus de précisions.

2) Résultat avant intérêts, impôts et amortissement aux fins de comparaison («BAlIA aux fins de comparaison»).

3) Moyenne pondérée des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A, B, C, E et G. Les dividendes déclarés varient d'un exercice à l'autre en raison du calendrier des dividendes déclarés.

4) Le total de la dette nette consolidée comprend la dette à long terme, y compris la tranche courante, les montants dus aux termes des facilités de crédit, les titres échangeables, le financement donnant droit à des avantages fiscaux et les obligations locatives aux États-Unis, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles, le principal des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP LP et la juste valeur des instruments de couverture économique sur la dette. Se reporter au tableau de la rubrique «Capital financier» du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la composition du total de la dette nette consolidée.

Les flux de trésorerie disponibles, l'une des mesures financières clés de la Société, ont totalisé 109 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, en hausse de 14 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cela s'explique principalement par le maintien de solides résultats opérationnels de nos secteurs, par les profits de change réalisés et par la baisse des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales. Les variations importantes des flux de trésorerie sectoriels sont présentées à la rubrique «Résultats sectoriels aux fins de comparaison» du présent rapport de gestion.

Le produit des activités ordinaires au cours du premier trimestre de 2020 s'est élevé à 606 millions de dollars, en baisse de 42 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019, principalement en raison d'une baisse de la production de nos secteurs Charbon au Canada et Gaz au Canada, ce qui a entraîné une diminution des produits des activités ordinaires. Dans l'ensemble, la baisse de la production marchande s'explique en partie par la diminution de la demande résultant de la pandémie du nouveau coronavirus («COVID-19»), l'augmentation des ressources éoliennes en Alberta, et le temps plus chaud en Ontario au cours du premier trimestre de 2020. La production visée par des contrats était également en baisse dans le secteur Charbon au Canada, car nous avons planifié une interruption en vue de la conversion à un système à deux carburants à la centrale de Sheerness. En outre, le produit des activités ordinaires de notre secteur Commercialisation de l'énergie a diminué par rapport à celui de la période correspondante de 2019 en raison des très bons résultats de ce secteur au premier trimestre de 2019. Cette diminution a été en partie contrebalancée par l'augmentation des produits des activités ordinaires de notre secteur Énergie éolienne et énergie solaire en raison de la mise en service de Big Level et d'Antrim en décembre 2019 et de la hausse des ressources éoliennes.

Les coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité ont diminué de 128 millions de dollars au cours du premier trimestre 2020 par rapport à ceux de la période correspondante de 2019. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des coûts dans notre secteur Charbon aux États-Unis grâce à l'optimisation de la répartition et à notre capacité à acheter de l'électricité à bas prix pour nous acquitter de nos obligations contractuelles, alors qu'au premier trimestre de 2019, nous avons produit davantage lorsque les prix de l'électricité étaient plus élevés et nous avons acheté de l'électricité à prix élevé pour nous acquitter de nos obligations contractuelles lors d'une interruption non planifiée. Nous avons également constaté une baisse des coûts du combustible dans notre secteur Charbon au Canada, en raison d'une production plus faible et de notre capacité à cogénérer au gaz naturel. La cogénération, lorsqu'elle est économique, nous permet de produire moins d'émissions de gaz à effet de serre («GES») que la combustion du charbon, ce qui réduit nos coûts de conformité liés aux GES. En outre, les coûts de notre secteur Gaz au Canada ont baissé en raison d'une réduction de la production marchande attribuable à une diminution de la demande sur le marché.

Les charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 ont augmenté de 24 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2019. Cette augmentation est en grande partie attribuable aux profits et aux pertes réalisés sur le swap sur rendement total dans notre secteur Siège social. Une tranche du montant du règlement de nos régimes de paiements fondés sur des actions est fixée en concluant des swaps sur rendement total, qui sont réglés au comptant tous les trimestres.

Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 s'est établi à 27 millions de dollars, comparativement à une perte de 65 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les solides résultats de nos secteurs Charbon aux États-Unis et Énergie éolienne et énergie solaire, ainsi que la réduction de la provision pour frais de démantèlement de la mine de Centralia en raison de la variation des taux d'actualisation, ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration du secteur Siège social, les pertes de change causées par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et la diminution du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 était comparable à celui de la période correspondante de 2019. Le rendement solide dégagé par nos secteurs Charbon aux États-Unis et Énergie éolienne et énergie solaire a été contrebalancé par la baisse du BAIIA aux fins de comparaison dans les secteurs Charbon au Canada et Commercialisation de l'énergie de même que par la hausse des coûts du secteur Siège social. Les variations importantes du BAIIA aux fins de comparaison sectoriel sont présentées à la rubrique «Résultats sectoriels aux fins de comparaison» du présent rapport de gestion.

Disponibilité ajustée et production

La disponibilité ajustée pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 s'est établie à 92,8 % en regard de 89,4 % pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique en grande partie par la diminution du nombre d'interruptions non planifiées et les réductions de la capacité nominale dans les secteurs Charbon aux États-Unis, Gaz au Canada et Gaz en Australie, le tout en partie contrebalancé par l'interruption planifiée dans le secteur Charbon au Canada en vue de la conversion à un système à deux carburants à la centrale de Sheerness.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 était de 6 486 gigawattheures («GWh»), par rapport à 8 125 GWh pour la période correspondante de 2019. Cette baisse de production est principalement attribuable à l'interruption planifiée et à la réduction de la production dans le secteur Charbon au Canada et à un contexte de baisse importante des prix dans le nord-ouest du Pacifique au cours du premier trimestre de 2020, ce qui a entraîné une optimisation de la répartition dans le secteur Charbon aux États-Unis.

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Les mises à jour et les nouveautés ayant une incidence sur le plan d'investissement dans l'énergie propre sont présentées à la rubrique «Stratégie d'entreprise» du présent rapport de gestion.

COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé («OMS») a déclaré l'épidémie de COVID-19 urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020, pour ensuite la qualifier de pandémie mondiale le 11 mars 2020. L'épidémie de la COVID-19 a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire, l'auto-isollement, la distanciation physique et sociale et la fermeture des entreprises considérées comme non essentielles, ont fortement perturbé les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un contexte économique incertain et complexe.

La Société a officiellement mis en œuvre son plan de continuité des activités le 9 mars 2020, qui préconise ce qui suit : i) veiller à ce que les employés en mesure de travailler à distance le fassent; et ii) s'assurer que les employés chargés de l'exploitation et de la maintenance de ses installations, qui ne sont pas en mesure de travailler à distance, peuvent travailler en toute sécurité et de façon à protéger leur santé. Ce plan comprend des contrôles de santé, des mesures de nettoyage améliorées, des interdictions de voyager, des horaires de travail révisés, des équipes de travail d'appoint et la réorganisation des processus et des procédures pour limiter les contacts avec les autres employés et les sous-traitants sur place.

Actuellement, toutes nos installations restent pleinement opérationnelles et peuvent répondre aux besoins de nos clients. Nous avons modifié nos procédures d'exploitation et mis en œuvre des restrictions relatives à l'accès non essentiel à nos installations afin de maintenir nos activités tout au long de la pandémie. La Société poursuit ses activités et continue de servir l'ensemble de ses clients et de ses contreparties conformément aux modalités de leurs contrats. Nous n'avons pas subi d'interruption quant aux exigences de service. La fourniture d'électricité et de vapeur demeure une exigence de service primordiale pour tous nos clients et a été considérée comme un service essentiel dans nos territoires.

Convention d'investissement avec Brookfield

Selon les modalités de la convention d'investissement stratégique conclue avec Brookfield et les membres de son groupe, annoncée le 25 mars 2019, Brookfield s'est engagée à acheter des actions ordinaires de TransAlta sur le marché libre de manière à porter sa participation dans la Société à au moins 9 %. Au cours du premier trimestre de 2020, Brookfield a acquis, par l'intermédiaire des membres de son groupe, des actions ordinaires du capital de TransAlta à la Bourse de Toronto («TSX»), de sorte que Brookfield détient un total de 30 388 645 actions ordinaires, ou exerce un contrôle sur celles-ci, ce qui représente environ 11,0 % des actions ordinaires émises et en circulation, avant dilution, au 31 mars 2020. Au 11 mai 2020, Brookfield détenait 31 959 883 actions ordinaires.

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 27 mai 2019, la Société a annoncé que la TSX a accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités («OPRA») pour une partie de ses actions ordinaires. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, la Société a racheté et annulé un total de 1 297 000 actions ordinaires à un prix moyen de 6,73 \$ l'action, pour un coût total de 9 millions de dollars.

Changements au conseil d'administration

Le 21 avril 2020, nous avons annoncé que le conseil d'administration («conseil») a nommé John P. Dielwart à la présidence du conseil, sous réserve de sa réélection en tant qu'administrateur indépendant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de TransAlta. Comme il a été annoncé précédemment, l'ambassadeur Gordon Giffin, l'ancien président du conseil, a quitté le conseil après avoir occupé ce poste depuis 2011.

M. Dielwart est un administrateur indépendant au sein du conseil depuis 2014 et a présidé le comité de la gouvernance, de la sécurité et du développement durable. Il était également membre du comité de rendement des investissements du conseil et du comité d'audit, des finances et des risques. M. Dielwart est l'un des fondateurs et administrateurs d'ARC Resources Ltd. depuis 1996 et a occupé le poste de chef de la direction d'ARC Resources Ltd. de 2001 à 2013. M. Dielwart est titulaire d'une licence en sciences (avec distinction) en génie civil de l'Université de Calgary, est membre de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques professionnels de l'Alberta et est un ancien président du conseil de l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Il est également administrateur et ancien coprésident du Calgary and Area Child Advocacy Centre. En 2015, M. Dielwart a été intronisé au Temple de la renommée des affaires de Calgary.

Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de notre rapport annuel intégré de 2019 et à la note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 pour une description des événements importants qui ont eu une incidence sur les résultats de l'exercice précédent et de l'exercice en cours.

Stratégie d'entreprise

Notre stratégie d'entreprise demeure axée sur l'investissement dans une gamme de technologies propres et renouvelables telles que l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, l'énergie solaire, les batteries et les centrales thermiques (au gaz naturel et de cogénération) qui produisent de l'électricité pour les clients industriels et les collectivités afin d'offrir un rendement à nos actionnaires. Le 16 septembre 2019, TransAlta a annoncé son plan d'investissement dans l'énergie propre afin de poursuivre sa stratégie et a annoncé ses objectifs à court terme le 16 janvier 2020. Au cours du premier trimestre de 2020, les faits suivants ont eu une incidence sur ces objectifs :

Réaliser avec succès la conversion au gaz de nos centrales au charbon. Nous avons continué à faire avancer nos projets de conversion du charbon au gaz. Nous sommes en bonne voie pour terminer la conversion de l'unité 6 de la centrale de Sundance d'ici le deuxième semestre de 2020. La Société poursuivra la conversion des unités 2 et 3 de sa centrale de Keephills en 2021, mais s'attend à ce que ces projets soient retardés de deux à trois mois en raison des retards de livraison de certains équipements à la suite des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la COVID-19. Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons obtenu l'approbation réglementaire de l'Alberta Utilities Commission pour le rééquipement de l'unité 5 de la centrale de Sundance et de l'unité 1 de la centrale de Keephills en unités à cycle combiné. La Société attend toujours l'approbation du ministère de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta. Nous sommes toujours en bonne voie pour émettre un ordre de démarrage des travaux en 2021 pour l'unité 5 de Sundance, et la mise en production commerciale devrait avoir lieu en 2023.

Le 12 mars 2020, nous avons annoncé que TransAlta et son partenaire Tidewater Midstream & Infrastructure Ltd. («Tidewater») avaient conclu une lettre d'intention visant la vente du gazoduc Pioneer à NOVA Gas Transmission Ltd. («NGTL») une filiale en propriété exclusive de TC Énergie, pour la somme de 255 millions de dollars. Dans le cadre de cette transaction, NGTL a l'intention d'intégrer le gazoduc Pioneer dans son infrastructure de gazoducs en Alberta. La réalisation de cette transaction donnera à TransAlta un accès au réseau de gaz naturel très liquide et au carrefour gazier de NGTL, un meilleur accès à un grand groupe diversifié de producteurs de gaz et de bassins de ressources, une flexibilité supplémentaire pour la livraison de gaz naturel aux centrales électriques de la Société et un produit en trésorerie qui pourra être utilisé pour financer le plan d'investissement dans l'énergie propre.

Dans le cadre de la transaction, TransAlta conclura des contrats de transport aux fins de livraisons à long terme avec NGTL, ce qui portera le total des services de transport de gaz naturel par gazoduc, nouveaux et existants, à 400 TJ/jour d'ici 2023, soit plus du double de l'accès actuel de TransAlta au gaz naturel de Tidewater et de NGTL. Les engagements actuels de TransAlta, y compris les 139 TJ/jour avec Tidewater, resteront en place jusqu'à la clôture de la transaction. La transaction est conditionnelle à la conclusion d'un contrat d'achat et de vente et à l'obtention des approbations réglementaires habituelles.

Faire croître notre portefeuille d'énergies renouvelables. Nous continuons à faire croître notre plateforme d'énergies renouvelables et sommes parvenus à faire avancer les travaux de construction du projet WindCharger Battery et du projet de parc éolien Windrise au début de 2020. Voici les faits marquants concernant nos projets d'énergies renouvelables survenus au cours du premier trimestre de 2020 :

- La construction du projet WindCharger a commencé à la fin mars 2020 après la mise en place par TransAlta des procédures de sécurité nécessaires pour protéger l'équipe de construction pendant la pandémie de COVID-19. Le projet se déroule comme prévu et devrait être mis en service en juillet 2020.
- La construction de notre projet Windrise a commencé en avril 2020, les procédures nécessaires à la protection de l'équipe de construction durant la pandémie de COVID-19 ayant été mises en place. Notre fournisseur de turbines nous a informés d'un retard dans ses usines de fabrication en Chine en raison de la pandémie de COVID-19. L'équipe du projet de TransAlta a modifié le programme de construction pour tenir compte de ce retard et s'attend à ce que le projet soit entièrement mis en service au cours du second semestre 2021.
- Le projet de parc éolien de Skookumchuck est toujours en cours de construction et TransAlta recevra le droit d'investir à la date de mise en service. Le maître d'ouvrage a informé TransAlta que la construction avait été retardée en raison des conditions météorologiques et d'autres facteurs et que, par conséquent, le projet devrait être achevé et mis en service dans la seconde moitié de 2020.

Faire progresser et étendre nos activités de production sur place et de cogénération et accroître notre présence sur le marché des énergies renouvelables aux États-Unis. Dans le cadre de notre stratégie commerciale, notre priorité est d'accroître notre base d'actifs de production sur place et de cogénération. Conformément à cette stratégie, nous avons annoncé le 17 mars 2020 l'acquisition d'un actif de cogénération visé par un contrat auprès de deux sociétés fermées pour un prix d'achat d'environ 27 millions de dollars américains, sous réserve des ajustements liés au fonds de roulement. L'actif est une centrale de cogénération de 29 MW dans le Michigan, visé par un CAÉ à long terme et des contrats de vente de vapeur pour environ six ans conclus avec des contreparties de grande qualité. L'acquisition devrait se conclure au deuxième trimestre de 2020.

La Société continue de faire avancer le projet de centrale de cogénération de Kaybob, dont la mise en service est prévue pour le second semestre 2021; toutefois, en raison de la COVID-19 et de la conjoncture en Alberta, la Société continuera de surveiller les conditions du marché afin de déterminer s'il est nécessaire de modifier les plans. Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons conclu des contrats pour l'achat d'un groupe électrogène à moteur alternatif et de transformateurs élévateurs de tension, et au début du mois d'avril 2020, l'Alberta Energy Regulator nous a accordé un permis.

Croissance et dépenses liées à la conversion du charbon au gaz

TransAlta a annoncé notre plan d'investissement dans l'énergie propre lors de notre journée des investisseurs de 2019 et nos activités à l'appui de ce plan sont en cours. En plus des 337 millions de dollars affectés aux projets de parc éolien Big Level et Antrim et des 100 millions de dollars affectés au gazoduc Pioneer, les grands projets présentés ci-après sont en cours et représentent nos dépenses résiduelles dans le cadre de notre plan d'investissement dans l'énergie propre :

| Projet | Total du projet | | Dépenses résiduelles estimées pour 2020 | Date d'achèvement prévue ² | Détails |
|---|----------------------|---------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| | Dépenses estimées | Engagées à ce jour ¹ | | | |
| Projet de parc éolien de Skookumchuck ^{3,4} | 150 - 160 | — | 84 | 2S 2020 | Option visant l'achat d'une participation de 49 % dans le projet de parc éolien de 136,8 MW assorti d'un CAÉ de 20 ans |
| Projet de parc éolien Windrise ⁴ | 270 - 285 | 55 | 218 | 2S 2021 | Projet de parc éolien de 207 MW assorti d'un accord de soutien pour l'électricité renouvelable d'une durée de 20 ans avec l'AESO |
| Batterie WindCharger ^{4,5} | 7 - 8 | 2 | 5 | 2S 2020 | Projet de stockage à batteries à grande échelle de 10 MW à 20 MW |
| Conversion de chaudières ⁵ | 120 - 200 | 33 | 57 | 2020 à 2023 | Conversions du charbon au gaz dans le secteur Charbon au Canada |
| Rééquipement | 750 - 770 | 86 | 19 | 2023 | Rééquipement des turbines à vapeur à l'unité 5 de la centrale de Sundance |
| Projet de centrale de cogénération de Kaybob ⁴ | 105 - 115 | 24 | 42 | 2S 2021 | Projet de centrale de cogénération de 40 MW mené conjointement avec SemCAMS aux termes d'un contrat à prix fixe sur une période de 13 ans |
| Total | 1 402 - 1 538 | 200 | 425 | | |

1) Représentent les montants cumulatifs engagés au 31 mars 2020.

2) 2S est défini comme le second semestre de l'exercice.

3) Les dépenses estimées en 2020 supposent que le projet recevra un financement donnant droit à des avantages fiscaux pour le reste des dépenses totales liées au projet.

4) Ces projets pourraient être potentiellement abandonnés au profit de TransAlta Renewables Inc.

5) Exception faite des remboursements gouvernementaux attendus.

6) Le total des dépenses estimées comprend la conversion à un système à deux carburants de la centrale de Sheerness.

Pour plus de précisions sur le plan d'investissement dans l'énergie propre, veuillez consulter notre rapport de gestion annuel de notre rapport annuel intégré de 2019.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion comprend de l'«information prospective», au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, et des «énoncés prospectifs», au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables aux États-Unis, y compris la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 (collectivement désignés aux présentes par les «énoncés prospectifs»). Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos convictions ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «prévoir», «avoir l'intention de», «planifier», «projeter», «estimer», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement, d'événements ou de nos résultats futurs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que notre rendement, les événements ou nos résultats réels diffèrent de manière importante de ceux énoncés dans les énoncés prospectifs.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs y compris, sans toutefois s'y limiter, les énoncés ayant trait aux aspects suivants : nos projets de conversion du charbon au gaz, y compris l'achèvement de la conversion de l'unité 6 de la centrale de Sundance d'ici le second semestre de 2020, la conversion des unités 2 et 3 de la centrale de Keephills en 2021, le rééquipement de l'unité 5 de la centrale de Sundance et de l'unité 1 de la centrale de Keephills en unités à cycle combiné et la date de mise en service prévue pour le rééquipement de l'unité 5 de la centrale de Sundance; la vente du gazoduc Pioneer à NOVA Gas Transmission Ltd. et les avantages escomptés de cette vente, y compris l'accès au réseau de gaz naturel très liquide de NGTL et au centre d'échange de gaz, ainsi qu'une plus grande marge de manœuvre pour la livraison du gaz naturel; l'utilisation du produit tiré de la vente du gazoduc Pioneer pour financer le plan d'investissement dans l'énergie propre de la Société; la conclusion des contrats de transport aux fins de livraisons à long terme avec NOVA Gas Transmission afin de porter à 400 TJ par jour le total des services de transport de gaz naturel par gazoduc, nouveaux et existants, d'ici 2023; la croissance de notre portefeuille d'énergies renouvelables, notamment le projet WindCharger, le projet de parc éolien Windrise et le projet de parc éolien de Skookumchuck, y compris le moment de la mise en service; l'expansion des activités de production sur place et de cogénération, y compris la réalisation de l'acquisition d'une centrale de cogénération dans le Michigan et la mise en service du projet de centrale de cogénération de Kaybob au cours du second semestre de 2021; la croissance et les dépenses liées à la conversion du charbon en gaz dans le cadre du plan d'investissement dans l'énergie propre, y compris les dépenses totales estimées et les dates d'achèvement prévues; les perspectives financières pour 2020, y compris le BAIIA aux fins de comparaison, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé en 2020; le prix au comptant de l'électricité en Alberta et dans la région du Mid-Columbia; les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement liées à la productivité en 2020, y compris les dépenses d'investissement courantes, les dépenses d'investissement pour les travaux d'envergure planifiés et les dépenses d'investissement liées aux mines; la perte de production découlant des travaux d'entretien d'envergure planifiés; la réduction prévue de la demande d'électricité en Alberta et du prix marchand de l'électricité en 2020; l'incidence attendue de la COVID-19 et de l'effondrement des prix du pétrole sur les prix de l'électricité en Alberta, en Ontario et dans le nord-ouest du Pacifique; le caractère cyclique des activités, y compris les coûts d'entretien, la production, les prix de l'électricité et les charges; notre capital financier, y compris la clôture de la deuxième tranche de l'investissement de 400 millions de dollars fait par Brookfield; l'utilisation de nos liquidités et de nos facilités de crédit existantes pour rembourser la dette venant à échéance en 2020; le refinancement de la dette venant à échéance en 2022; la conception du marché de l'Alberta et le fait qu'aucun changement n'est prévu après l'échéance de nos CAÉ de l'Alberta à la fin de 2020; l'incidence de la COVID-19 sur les processus réglementaires et environnementaux; les dates de procès pour les litiges avec Fortescue Metals Group Ltd. et Mangrove Partners Master Fund Ltd. («Mangrove»); l'appel de la dispense pour cause de force majeure lié au stator de l'unité 1 de la centrale de Keephills; l'incidence que pourrait avoir la COVID-19 sur les activités commerciales et les affaires internes de la Société, et les mesures à prendre en réponse à la pandémie; et le maintien par la Société d'une situation financière solide et de liquidités considérables grâce à nos facilités de crédit consenties existantes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion se fondent sur de nombreuses hypothèses, y compris, mais sans s'y limiter, l'hypothèse que les perturbations engendrées par la COVID-19 ne seront pas sensiblement plus onéreuses pour la Société, ce qui comprend sa capacité de poursuivre ses activités à titre de fournisseur de services essentiels; aucune modification importante aux lois et règlements applicables, y compris les modifications fiscales et réglementaires dans les marchés où nous exerçons nos activités; aucune incidence défavorable importante sur les marchés des placements et du crédit à long terme; le prix au comptant de l'électricité en Alberta se situant entre 45 \$ et 53 \$ le mégawattheure («MWh») en 2020; le prix au comptant de l'électricité dans la région du Mid-Columbia se situant entre 25 \$ US et 35 \$ US le MWh en 2020; les dépenses d'investissement de maintien variant entre 170 millions de dollars et 200 millions de dollars en 2020; les dépenses d'investissement liées à la productivité se situant entre 10 millions de

dollars et 15 millions de dollars; les taux d'actualisation; notre pourcentage de participation dans TransAlta Renewables Inc. («TransAlta Renewables») ne change pas de manière importante; aucune diminution des dividendes à recevoir de TransAlta Renewables; le prolongement de la durée d'utilité prévue des centrales alimentées au charbon et les résultats financiers anticipés générés par la conversion ou le rééquipement; les hypothèses relatives à la capacité des unités converties à être concurrentielles sur le marché de l'énergie de l'Alberta; et les hypothèses à l'égard de notre stratégie et de nos priorités actuelles, notamment nos priorités actuelles relatives à la conversion des centrales alimentées au charbon en centrales alimentées au gaz, à la croissance des activités de TransAlta Renewables et à notre aptitude à réaliser tous les avantages économiques découlant de la capacité, de l'énergie et des services auxiliaires de nos actifs hydroélectriques en Alberta à l'expiration du CAÉ applicable; notre capacité à obtenir gain de cause dans l'action engagée par Mangrove; la deuxième tranche de 400 millions de dollars de l'investissement de Brookfield se concluant comme prévu au quatrième trimestre de 2020; et l'investissement de Brookfield et les arrangements connexes ayant les avantages escomptés pour la Société.

Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les plans, le rendement, les résultats ou les réalisations réels diffèrent considérablement des attentes actuelles. Les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur ce qui est exprimé explicitement ou implicitement par les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, comprennent, sans toutefois s'y limiter, les risques concernant l'incidence de la COVID-19, le déclin économique général et l'effondrement du marché du pétrole et du gaz, dont l'incidence sur la Société dépendra fortement de la gravité et de la durée globales de la COVID-19 ainsi que de la détérioration de la conjoncture économique générale, lesquelles sont impossibles à prévoir pour le moment, et qui présentent des risques, notamment les suivants : des directives plus restrictives des autorités gouvernementales et de santé publique; la disponibilité réduite de main-d'œuvre et notre capacité de continuer d'affecter le personnel nécessaire à nos activités et installations; la réalisation de nos projets de croissance et d'agrandissement, y compris notre capacité à obtenir l'équipement nécessaire ainsi que les approbations réglementaires dans les délais prévus, ou à tout moment; notre capacité à maintenir nos notes de crédit; notre capacité à maintenir des contrôles internes adéquats dans l'éventualité où nos employés ne pourraient pas accéder à nos bureaux habituels pendant une longue période; un accès restreint aux capitaux et une augmentation des coûts d'emprunt; une autre baisse de la demande en électricité à court ou à long terme et une baisse des prix marchands en Alberta et dans la région du Mid-Columbia; de nouvelles réductions dans la production; une augmentation des coûts attribuable à nos efforts pour atténuer l'incidence de la COVID-19; la détérioration du crédit et des marchés des capitaux à l'échelle mondiale qui pourrait restreindre notre capacité d'obtenir du financement de sources externes pour financer nos dépenses axées sur l'exploitation et la croissance; la hausse du taux de perte sur nos créances clients en raison de défaillances de crédit; des perturbations supplémentaires de notre chaîne d'approvisionnement; la dépréciation d'actifs; et les répercussions négatives sur nos systèmes de technologie de l'information et nos systèmes de contrôle interne étant donné la nécessité d'accroître les dispositions de travail à distance, notamment l'augmentation du nombre de menaces à la cybersécurité. Les énoncés prospectifs sont également assujettis à d'autres facteurs de risque qui comprennent, sans toutefois s'y limiter : les fluctuations des prix du marché; l'évolution de la demande d'électricité et de la capacité, et notre capacité de conclure des contrats pour notre production d'électricité à des prix qui procureront les rendements escomptés et de remplacer les contrats lorsqu'ils viennent à échéance; les modifications aux cadres législatifs, réglementaires et politiques dans les territoires où nous exerçons nos activités; les exigences environnementales et les changements qui y sont apportés ou les responsabilités en découlant; l'évolution de la conjoncture économique ou des conditions de marché, y compris les fluctuations des taux d'intérêt; les risques opérationnels liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées dans ces centrales; les interruptions au titre du transport et de la distribution de l'électricité; les répercussions des conditions météorologiques et d'autres risques liés au climat; les hausses imprévues des coûts de structure; les interruptions des sources de combustibles, y compris le gaz naturel nécessaire aux conversions et au rééquipement, ainsi que l'importance des ressources hydrauliques, solaires ou éoliennes nécessaires à l'exploitation de nos centrales; des résultats financiers ne répondant pas aux attentes; les catastrophes naturelles et les catastrophes causées par l'homme, y compris celles entraînant la rupture de barrages; la menace de terrorisme et de cyberattaques au pays; les pannes de matériel et notre capacité d'exécuter ou de faire exécuter les réparations à des coûts raisonnables ou en temps opportun, voire pas du tout; la gestion du risque lié aux produits de base et du risque lié aux transactions sur les produits énergétiques, y compris l'efficacité des outils de gestion du risque de la Société associés aux procédures de couverture et de négociation pour se protéger contre les pertes importantes, notamment l'incidence des écarts de prix imprévus par rapport aux données historiques; l'incidence de l'indisponibilité ou de la perturbation des installations de transport d'électricité ou de marchandises; les risques et la concurrence dans le secteur d'activité; la nécessité de faire appel à certains groupes d'intervenants et à des tiers ou de s'appuyer sur eux; les fluctuations du change et les risques politiques à l'étranger; le besoin de financement supplémentaire et sa disponibilité; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; l'évolution du crédit et des conditions du marché; les changements apportés à notre relation avec TransAlta Renewables ou à la propriété de TransAlta Renewables; les risques liés aux projets de mise en valeur et aux acquisitions, y compris les risques liés aux dépenses d'investissement, aux permis, à la main-d'œuvre et à

l'ingénierie, et les retards dans la construction ou la mise en service de projets ou dans la conclusion d'acquisitions; la hausse des coûts ou les retards dans la conversion des unités de production alimentées au charbon en unités de production alimentées au gaz; une hausse des coûts ou des retards dans la construction ou la mise en service de gazoducs à des unités converties; des changements dans les attentes en matière de paiement de dividendes futurs, y compris ceux de TransAlta Renewables; le caractère inadéquat ou la non-disponibilité des garanties d'assurance; les baisses des notes de crédit; les différends qui nous opposent à des contreparties; notre provision pour impôts sur le bénéfice; les litiges et poursuites judiciaires, réglementaires et contractuels visant la Société, y compris en ce qui a trait à l'établissement de l'exploitation commerciale à la centrale de South Hedland et en lien avec le litige avec Mangrove; le recours à du personnel clé; et les questions de relations de travail. Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société datée du 9 mars 2020 et dans sa notice annuelle et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui ont été déposés sous le profil de la Société auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis («SEC») au www.sec.gov.

Les lecteurs sont priés d'examiner attentivement ces facteurs dans leur évaluation des énoncés prospectifs et de ne pas s'y fier indûment puisqu'ils reflètent les attentes de la Société uniquement en date des présentes. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les énoncés prospectifs pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire du tout. Rien ne garantit que les résultats et événements projetés se matérialiseront.

Perspectives financières pour 2020

Pour plus de précisions sur nos perspectives financières pour 2020 et les hypothèses qui s'y rapportent, veuillez vous reporter à la rubrique «Perspectives financières pour 2020» de notre rapport de gestion annuel de 2019 de notre rapport annuel intégré de 2019.

Le tableau suivant présente nos prévisions à l'égard des principaux objectifs financiers et hypothèses connexes pour 2020 :

| Mesure | Cible |
|---|--|
| BAlIA aux fins de comparaison ¹ | De 925 millions de dollars à 1 000 millions de dollars |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | De 325 millions de dollars à 375 millions de dollars |
| Dividende | 0,17 \$ par action sur une base annualisée |

1) Ces éléments ne sont pas définis selon les IFRS et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. La présentation de ces éléments d'une période à l'autre permet à la direction et aux investisseurs d'en évaluer la tendance plus facilement par rapport aux résultats des périodes antérieures. Se reporter à la rubrique «Analyse des résultats financiers consolidés» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements des mesures établies selon les IFRS. Se reporter à la rubrique «Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles» dans le présent rapport de gestion pour plus de précisions.

| Fourchette des principales hypothèses | Attentes initiales | Attentes mises à jour |
|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Marché | Prix de l'électricité (\$/MWh) | Prix de l'électricité (\$/MWh) |
| Alberta – au comptant | De 53 \$ à 63 \$ | De 45 \$ à 53 \$ |
| Mid-Columbia – au comptant (\$ US) | De 25 \$ à 35 \$ | Aucun changement |

Autres hypothèses relatives aux perspectives financières pour 2020

| | |
|---------------------------------------|--|
| Dépenses d'investissement de maintien | De 170 millions de dollars à 200 millions de dollars |
|---------------------------------------|--|

Notre performance globale au cours du trimestre est conforme aux attentes, et selon les perspectives pour le reste de l'exercice, la Société cherche actuellement à générer des flux de trésorerie disponibles se situant au milieu de la fourchette prévue dans le rapport de gestion annuel de 2019. Nos prévisions actuelles comprennent une réduction de la demande d'électricité en Alberta et une baisse correspondante du prix marchand de l'électricité par rapport à nos prévisions initiales.

Activités d'exploitation

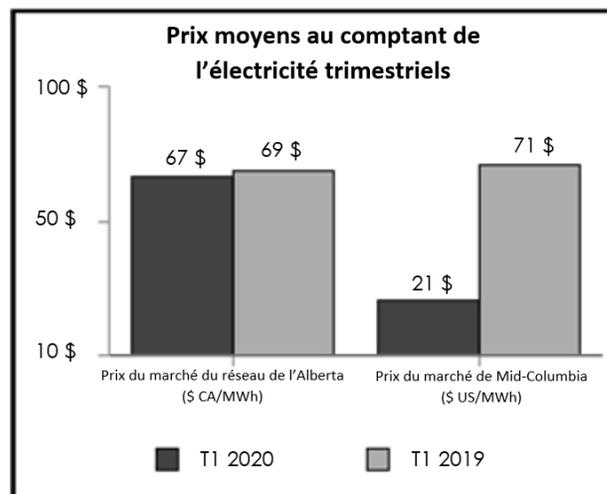
Ce qui suit est une mise à jour de nos hypothèses initiales figurant dans les perspectives financières pour 2020.

Prix du marché

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, le prix moyen au comptant de l'électricité en Alberta a légèrement diminué par rapport à celui de la période correspondante de 2019. Au cours de ces deux exercices, il y a eu des périodes où la province a connu des températures nettement inférieures à la moyenne. Pour le reste de 2020, les prix de l'électricité en Alberta risquent d'être inférieurs à ceux de 2019, en raison de la baisse de la demande provoquée par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et l'effondrement des prix du pétrole.

Les prix de l'électricité étaient considérablement plus bas dans le nord-ouest du Pacifique au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout des prix de l'électricité extrêmement élevés en février et mars 2019. Pour le reste de 2020, les prix de l'électricité dans le nord-ouest du Pacifique devraient être inférieurs à ceux de 2019, en raison des prévisions de hausse de la production hydroélectrique au deuxième trimestre et du risque lié à la demande en

raison de la COVID-19 pendant l'été. De même, les prix de l'électricité en Ontario devraient être inférieurs à ceux de 2019 en raison de l'incidence de la COVID-19.



Dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité

Nos dépenses d'investissement de maintien et nos dépenses d'investissement liées à la productivité estimées sont réparties comme suit :

| Catégorie | Description | Engagées à ce jour ¹ | Dépenses prévues en 2020 | |
|---|--|---------------------------------|--------------------------|--------------|
| Dépenses d'investissement courantes ² | Investissement requis afin de maintenir notre capacité de production existante | 6 | 60 | - 80 |
| Entretien d'envergure planifié | Travaux d'entretien d'envergure planifiés | 22 | 100 | - 110 |
| Dépenses d'investissement liées aux mines | Investissement lié au matériel minier et à l'achat de terrains | 1 | 10 | - 10 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | | 29 | 170 | - 200 |
| Dépenses d'investissement liées à la productivité | Projets visant à accroître l'efficacité de la production d'électricité et initiatives d'amélioration du siège social | — | 10 | - 15 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement liées à la productivité | | 29 | 180 | - 215 |

1) Au 31 mars 2020.

2) Comprennent les coûts liés à la prolongation de la durée de centrales hydroélectriques.

Les interruptions importantes planifiées aux unités exploitées par TransAlta pour le reste de 2020 comprennent ce qui suit :

- Une interruption pour travaux d'entretien d'envergure planifiés à l'unité 6 de la centrale de Sundance dans notre secteur Charbon au Canada au cours des troisième et quatrième trimestres de 2020. Ces travaux seront réalisés parallèlement à la conversion du charbon au gaz de cette unité.
- Des dépenses d'entretien planifiées réparties à l'échelle de notre portefeuille de centrales hydroélectriques
- Des dépenses réparties à l'échelle de notre portefeuille de parcs éoliens, notamment pour les remplacements de composantes planifiés

La perte de production imputable aux travaux d'entretien d'envergure planifiés, exclusion faite des travaux d'entretien d'envergure planifiés dans le secteur Charbon aux États-Unis, qui sont prévus pendant une période d'optimisation de la répartition, est estimée comme suit pour 2020 :

| | Charbon | Gaz et énergies renouvelables | Total | Perdus à ce jour ¹ |
|------------|-----------|-------------------------------|---------------|-------------------------------|
| GWh perdus | 700 - 800 | 450 - 500 | 1 150 - 1 300 | 235 |

1) Au 31 mars 2020.

Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers consolidés, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers consolidés, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés Marge brute et Résultats d'exploitation à nos comptes de résultat consolidés pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2020 et 2019. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Nous évaluons notre rendement et le rendement de nos secteurs d'activité selon diverses mesures afin d'aider la direction et les investisseurs à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Certaines des mesures financières qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies ni reconnues selon les IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme une mesure de remplacement du résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ou des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation établis selon les IFRS ou encore comme une mesure plus significative de ceux-ci, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs et ne doivent pas être utilisées isolément ou en remplacement de mesures établies selon les IFRS. Le BAIIA aux fins de comparaison, le BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé, les fonds provenant des activités d'exploitation, les fonds provenant des activités d'exploitation déconsolidés, les flux de trésorerie disponibles, le total de la dette nette, le total de la dette nette consolidée, la dette nette ajustée, la dette nette déconsolidée et les flux de trésorerie sectoriels provenant des activités, tels qu'ils sont tous définis ci-après, présentés dans le présent rapport de gestion, sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter aux rubriques «Analyse des résultats financiers consolidés», «Résultats sectoriels aux fins de comparaison», «Principales informations trimestrielles», «Principaux ratios financiers» et «Capital financier» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et de la mesure IFRS la plus comparable.

Analyse des résultats financiers consolidés

Chaque secteur d'activité est responsable de ses propres résultats d'exploitation, mesurés selon le BAIIA aux fins de comparaison et les flux de trésorerie générés par les activités. La marge brute est également une mesure utile puisqu'elle fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

BAIIA aux fins de comparaison

Le BAIIA est une mesure d'évaluation adoptée par un grand nombre d'entreprises et une mesure importante, pour la direction, qui correspond à la rentabilité de nos principales activités. Les intérêts, les impôts et l'amortissement ne font pas partie de cette mesure, puisque les écarts dans le traitement comptable pourraient fausser les résultats de nos principales activités. De plus, selon le BAIIA aux fins de comparaison, nous reclassons certaines transactions pour faciliter l'analyse du rendement de nos activités :

- Pour que nous soyons davantage comparables à d'autres sociétés du secteur, le BAIIA aux fins de comparaison est ajusté pour exclure l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché.
- Les profits ou pertes sur les ventes d'actifs ou les profits et les pertes de change ne sont pas inclus puisqu'ils ne font pas partie des résultats d'exploitation.
- Certains des actifs que nous détenons au Canada sont entièrement visés par des contrats et sont comptabilisés à titre de contrats de location-financement selon les IFRS. À notre avis, il convient mieux de comptabiliser les paiements que nous recevons aux termes des contrats comme un paiement de capacité au titre des produits des activités ordinaires, plutôt qu'au titre des produits tirés des contrats de location-financement et d'une diminution des créances au titre des contrats de location-financement. Nous amortissons ces actifs sur leur durée d'utilité.
- Nous reclassons également l'amortissement de notre matériel minier inscrit au poste Coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité pour tenir compte des coûts au comptant réels de nos activités dans le calcul de notre BAIIA aux fins de comparaison.

- Lors de la mise en service de la centrale de South Hedland en juillet 2017, nous avons payé d'avance environ 74 millions de dollars en coûts de transport et de distribution de l'électricité. Les produits d'intérêts sont inscrits dans les frais payés d'avance. Nous reclassons ces produits d'intérêts à titre de réduction dans les coûts de transport et de distribution passés en charges à chaque période afin de refléter le coût net pour l'entreprise.
- Les imputations pour (reprises de) dépréciation d'actifs sont retirées du calcul du BAIIA aux fins de comparaison puisqu'il s'agit d'ajustements comptables qui ont une incidence sur la dépréciation et ne reflètent pas le rendement de l'entreprise.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et du BAIIA aux fins de comparaison :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 27 | (65) |
| Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | 7 | 35 |
| Dividendes sur actions privilégiées | 10 | — |
| Résultat net | 44 | (30) |
| <i>Ajustements pour rapprocher le résultat net du BAIIA aux fins de comparaison</i> | | |
| Charge d'impôts sur le résultat | 2 | 17 |
| Perte de change | 19 | 1 |
| Charge d'intérêts nette | 62 | 50 |
| Amortissement | 156 | 145 |
| <i>Reclassements aux fins de comparaison</i> | | |
| Diminution des créances au titre des contrats de location-financement | 4 | 6 |
| Amortissement minier inclus dans le coût du combustible | 28 | 29 |
| Produits d'intérêts australiens | 1 | 1 |
| (Profits) pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché | (55) | 2 |
| <i>Ajustements des résultats aux fins de rapprochement avec le BAIIA aux fins de comparaison</i> | | |
| Reprise de dépréciation d'actifs ¹ | (41) | — |
| BAIIA aux fins de comparaison | 220 | 221 |

1) La reprise de dépréciation d'actifs pour 2020 comprend notamment la diminution du passif lié au démantèlement et à la remise en état de 41 millions de dollars à la mine de Centralia et aux unités 1 et 2 de la centrale de Sundance en raison de l'augmentation considérable des écarts de crédit de TransAlta découlant de la crise de la COVID-19, qui a entraîné une augmentation des écarts de crédit pour la plupart des entités, le tout ayant été en partie contrebalancé par une diminution des taux de référence.

Fonds provenant des activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont une mesure importante, car ils fournissent des indications sur le montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant les variations du fonds de roulement, et permettent d'évaluer les tendances des flux de trésorerie par rapport aux résultats des périodes antérieures. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure importante, car ils représentent le montant des flux de trésorerie pouvant servir à investir dans des initiatives de croissance, effectuer les remboursements du principal prévus sur la dette, rembourser la dette à l'échéance, verser des dividendes sur les actions ordinaires ou racheter des actions ordinaires. Les variations du fonds de roulement sont exclues afin de ne pas fausser les montants des fonds provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles en introduisant des variations que nous jugeons temporaires, notamment l'incidence des facteurs saisonniers et le calendrier des encaissements et des décaissements. Les fonds provenant des activités d'exploitation par action et les flux de trésorerie disponibles par action sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les fonds provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 214 | 82 |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation | (50) | 80 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation du fonds de roulement | 164 | 162 |
| Ajustements | | |
| Diminution des créances au titre des contrats de location-financement | 4 | 6 |
| Divers | 4 | 1 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation | 172 | 169 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien | (29) | (25) |
| Dépenses d'investissement liées à la productivité | — | (2) |
| Dividendes versés sur actions privilégiées ¹ | (10) | (10) |
| Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales | (19) | (32) |
| Paiements au titre des obligations locatives | (5) | (5) |
| Flux de trésorerie disponibles | 109 | 95 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période | 277 | 285 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation par action | 0,62 | 0,59 |
| Flux de trésorerie disponibles par action | 0,39 | 0,33 |

1) Les dividendes versés sur les actions privilégiées pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 ont été ajustés pour inclure le paiement du 1^{er} avril 2019, puisque ce dernier est lié aux dividendes à verser au premier trimestre de 2019.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison avec les fonds provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|------------|
| | 2020 | 2019 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 220 | 221 |
| Provisions et autres | 5 | 4 |
| Charge d'intérêts | (47) | (42) |
| Charge d'impôt exigible | (9) | (7) |
| Profit (perte) de change réalisé | 15 | (5) |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | (4) | (7) |
| Autres éléments avec effet de trésorerie et sans effet de trésorerie | (8) | 5 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation | 172 | 169 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien | (29) | (25) |
| Dépenses d'investissement liées à la productivité | — | (2) |
| Dividendes versés sur actions privilégiées ¹ | (10) | (10) |
| Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales | (19) | (32) |
| Paiements au titre des obligations locatives | (5) | (5) |
| Flux de trésorerie disponibles | 109 | 95 |

1) Les dividendes versés sur les actions privilégiées pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 ont été ajustés pour inclure le paiement du 1^{er} avril 2019, puisque ce dernier est lié aux dividendes à verser au premier trimestre de 2019.

Résultats sectoriels aux fins de comparaison

Les flux de trésorerie sectoriels générés par nos activités mesurent la trésorerie nette provenant de chacun de nos secteurs, déduction faite des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement liées à la productivité, des frais de restauration des lieux, des paiements au titre des obligations locatives et des provisions. Il s'agit des flux de trésorerie disponibles pour payer nos intérêts et impôts au comptant, verser des distributions à nos partenaires sans contrôle et verser des dividendes à nos porteurs d'actions privilégiées, faire croître nos activités, rembourser la dette et distribuer des capitaux à nos actionnaires.

Les flux de trésorerie sectoriels générés par les activités de chacun de nos secteurs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|------------|
| | 2020 | 2019 |
| Flux de trésorerie sectoriels¹ | | |
| Charbon au Canada | 22 | 41 |
| Charbon aux États-Unis | 28 | (12) |
| Gaz au Canada | 29 | 24 |
| Gaz en Australie | 28 | 30 |
| Énergie éolienne et énergie solaire | 72 | 66 |
| Hydroélectricité | 23 | 24 |
| Génération de flux de trésorerie sectoriels | 202 | 173 |
| Commercialisation de l'énergie | 18 | 24 |
| Siège social | (33) | (11) |
| Total des flux de trésorerie sectoriels | 187 | 186 |

1) Les flux de trésorerie sectoriels sont une mesure non conforme aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la rubrique «Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles» pour plus de précisions.

Les flux de trésorerie sectoriels générés par nos activités ont augmenté d'un million de dollars au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, du fait principalement des bons résultats de nos secteurs Charbon aux États-Unis et Énergie éolienne et énergie solaire, le tout en partie contrebalancé par l'interruption planifiée et la baisse de la demande dans le secteur Charbon au Canada, ainsi que par l'incidence des profits et des pertes réalisés sur le swap sur rendement total dans le secteur Siège social. Au cours des trois mois clos le 31 mars 2020, nous avons enregistré une perte de 11 millions de dollars sur le swap sur rendement total dans le cadre de nos régimes de paiements fondés sur des actions, alors qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, nous avons réalisé un profit net de 13 millions de dollars.

Charbon au Canada

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Disponibilité (%) | 88,8 | 91,3 |
| Production visée par des contrats (GWh) | 1 538 | 2 062 |
| Production marchande (GWh) | 1 435 | 1 657 |
| Total de la production (GWh) | 2 973 | 3 719 |
| Capacité installée brute (MW) ¹ | 3 229 | 3 231 |
| Produits des activités ordinaires | 192 | 235 |
| Coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité | 121 | 146 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 71 | 89 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 33 | 33 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 4 | 3 |
| Autres résultats d'exploitation, montant net | (10) | (10) |
| BAILA aux fins de comparaison | 44 | 63 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 1 | 3 |
| Dépenses d'investissement liées aux mines | 1 | 5 |
| Entretien d'envergure planifié | 14 | 3 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | 16 | 11 |
| Dépenses d'investissement liées à la productivité | — | 2 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement liées à la productivité | 16 | 13 |
| Provisions | — | 1 |
| Paiements au titre des obligations locatives | 4 | 4 |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | 2 | 4 |
| Flux de trésorerie du secteur Charbon au Canada | 22 | 41 |

1) Les montants de 2019 et 2020 comprennent les unités 3 et 5 de la centrale de Sundance, d'une capacité de 774 MW, qui ont été mises temporairement à l'arrêt. Le montant de 2020 comprend l'échange visant l'unité 3 de la centrale de Keephills et l'unité 3 de la centrale de Genesee qui a donné lieu à une réduction nette de capacité de 2 MW.

La disponibilité pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a été inférieure à celle de la période correspondante de 2019, en raison de l'interruption planifiée en vue de la conversion à un système à deux carburants à notre centrale en contreprise de Sheerness, alors qu'aucune interruption planifiée n'a eu lieu au cours du premier trimestre de 2019. Le reste de notre portefeuille a affiché les performances prévues et une forte disponibilité.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a diminué de 746 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, principalement en raison de l'interruption planifiée en vue de la conversion à un système à deux carburants à la centrale de Sheerness, de la baisse de la production visée par des contrats en raison de réductions et de la baisse de la production marchande dans le secteur du charbon entraînée par le fait que les ressources éoliennes supplémentaires ont fourni de l'électricité au marché, ainsi que de la baisse de la demande découlant de la COVID-19 et de la baisse de la production de pétrole dans la province en mars.

Les produits des activités ordinaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 ont diminué de 43 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, essentiellement en raison d'une diminution des volumes marchands et d'une augmentation des pénalités au titre du CAÉ relativement à l'interruption planifiée à la centrale de Sheerness.

Les produits des activités ordinaires par MWh de production sont passés de 63 \$ par MWh pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 à environ 65 \$ par MWh pour la période correspondante de 2020, principalement en raison de la hausse des prix réalisés et des produits tirés des paiements fixes pour mise à disposition de capacités avec une diminution de la production visée par des contrats.

Les coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité par MWh de production ont été plus élevés pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, comparativement à ceux de la période correspondante de 2019. Les coûts par MWh de production ont augmenté pour passer de 39 \$ par MWh en 2019 à 41 \$ par MWh en 2020. Cette augmentation des coûts par MWh s'explique par la hausse des prix du gaz et les coûts fixes du charbon qui sont répartis sur un volume plus faible. Par conséquent, la marge brute comparable par MWh pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 était comparable à celle de la période correspondante de 2019.

Nous avons continué de cogénérer avec du gaz naturel, lorsque cela était rentable. La combustion du gaz naturel produit moins d'émissions de GES que la combustion au charbon, ce qui abaisse nos coûts globaux de combustibles et de conformité liés aux GES.

Les charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 ont été comparables à celles de la période correspondante de 2019, ce qui est conforme à nos attentes.

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a diminué de 19 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019. Cela reflète en grande partie la baisse de la production marchande et des produits qui s'y rapportent.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les dépenses d'investissement de maintien ont augmenté de 5 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la hausse des dépenses d'investissement de maintien en raison de travaux d'envergure planifiés. En 2019, il n'y a pas eu d'interruptions importantes planifiées, tandis qu'en 2020, il y a eu l'interruption planifiée en vue de la conversion à un système à deux carburants à la centrale de Sheerness.

Les flux de trésorerie du secteur Charbon au Canada pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 ont diminué de 19 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, principalement en raison des interruptions planifiées pour travaux d'entretien et de la perte de produits connexe, ainsi que de la hausse des dépenses d'investissement.

Charbon aux États-Unis

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Disponibilité (%) | 76,2 | 76,9 |
| Disponibilité ajustée (%) ¹ | 93,2 | 76,9 |
| Volume des ventes contractuelles (GWh) | 830 | 820 |
| Volume des ventes marchandes (GWh) | 1 271 | 2 174 |
| Achats d'électricité (GWh) | (995) | (969) |
| Total de la production (GWh) | 1 106 | 2 025 |
| Capacité installée brute (MW) | 1 340 | 1 340 |
| Produits des activités ordinaires | 118 | 159 |
| Combustible et achats d'électricité | 68 | 154 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 50 | 5 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 16 | 14 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 1 | 1 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 33 | (10) |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 1 | — |
| Entretien d'envergure planifié | 2 | — |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | 3 | — |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | 2 | 2 |
| Flux de trésorerie du secteur Charbon aux États-Unis | 28 | (12) |

1) Ajustée aux fins d'optimisation de la répartition.

La disponibilité ajustée pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison d'une baisse de réductions de la capacité nominale en 2020. Au premier trimestre de 2019, la centrale de Centralia a été exploitée avec une réduction de la capacité nominale en raison du blocage d'un précipitateur. En 2020, ses deux unités ont été mises hors service plus tôt qu'à l'exercice précédent en raison de prix inférieurs aux prix saisonniers.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, la production a diminué de 919 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la baisse des prix marchands au cours du premier trimestre de 2020 et du calendrier d'optimisation de la répartition. En 2019, les deux unités de la centrale de Centralia sont demeurées en service jusqu'en avril en raison de la hausse des prix dans le nord-ouest du Pacifique, tandis qu'en 2020, en raison d'une baisse saisonnière des prix, ces deux unités ont été mises hors service en février et en mars.

Les charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 ont été plus élevées que celles de la période correspondante de 2019, principalement en raison des décaissements versés au fonds communautaire et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le BAIIA aux fins de comparaison est revenu à un niveau plus normal au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, en hausse de 43 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019, en raison notamment des conséquences d'un événement isolé de prix extrême survenu en mars 2019, au cours duquel la centrale de Centralia n'a pas été en mesure de consacrer l'une de ses unités à la production physique de l'approvisionnement pour le prochain jour ouvré en raison d'un arrêt forcé non planifié pour des travaux de réparation. En outre, le BAIIA aux fins de comparaison au premier trimestre de 2020 a tiré parti du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les dépenses d'investissement de maintien ont augmenté de 3 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la hausse des interruptions planifiées pour travaux d'entretien en 2020, pendant les périodes d'optimisation de la répartition.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie du secteur Charbon aux États-Unis ont augmenté de 40 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, principalement en raison d'un BAIIA aux fins de comparaison plus élevé, en partie contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement de maintien.

Gaz au Canada

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Disponibilité (%) | 101,3 | 99,5 |
| Production visée par des contrats (GWh) | 457 | 437 |
| Production marchande (GWh) ¹ | — | 159 |
| Total de la production (GWh) | 457 | 596 |
| Capacité installée brute (MW) ² | 945 | 945 |
| Produits des activités ordinaires | 56 | 72 |
| Combustible et achats d'électricité | 14 | 31 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 42 | 41 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 12 | 11 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 1 | — |
| BAIIA aux fins de comparaison | 29 | 30 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | |
| Dépenses d'investissement courantes | — | 5 |
| Entretien d'envergure planifié | — | 1 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | — | 6 |
| Flux de trésorerie du secteur Gaz au Canada | 29 | 24 |

1) Comprend les achats d'électricité, qui sont utilisés pour l'optimisation de la répartition, lorsque cela était rentable.

2) Comprend la capacité de production de la centrale de Fort Saskatchewan, qui était comptabilisée à titre de contrat de location-financement avant novembre 2019. Comprend la portion que nous détenons de la centrale de Poplar Creek en tant que partie intégrante des mesures de notre capacité brute.

La disponibilité pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté en regard de celle de la période correspondante de 2019, principalement en raison d'une diminution du nombre d'interruptions non planifiées à nos centrales de Sarnia, de Fort Saskatchewan et d'Ottawa. Nous avons pu atteindre une disponibilité supérieure à 100 % grâce au temps plus froid, ce qui permet aux centrales de produire plus que la capacité nominale.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a diminué de 139 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison surtout d'une baisse de la demande du marché, en partie contrebalancée par une baisse des interruptions non planifiées. En raison de la nature de nos contrats, les variations de la production n'ont pas d'incidence importante sur nos résultats, nos contrats prévoyant des paiements de capacité et la fourniture du combustible par le client ou un transfert des coûts au titre du combustible.

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 est demeuré comparable à celui de la période correspondante de 2019, ce qui est conforme à nos attentes, étant donné que l'incidence de la baisse de la production marchande et des produits de la centrale de Sarnia a été en grande partie contrebalancée par la diminution des coûts du combustible.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les dépenses d'investissement de maintien ont diminué de 6 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison surtout des achats de pièces au premier trimestre 2019 pour la révision de la centrale de Sarnia au deuxième trimestre 2019.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie du secteur Gaz au Canada ont augmenté de 5 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la baisse des dépenses d'investissement de maintien.

Gaz en Australie

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Disponibilité (%) | 91,9 | 81,3 |
| Production visée par des contrats (GWh) | 471 | 466 |
| Capacité installée brute (MW) | 450 | 450 |
| Produits des activités ordinaires | 39 | 41 |
| Combustible et achats d'électricité | 2 | 1 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 37 | 40 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 7 | 10 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 30 | 30 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | |
| Entretien d'envergure planifié | 2 | — |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | 2 | — |
| Flux de trésorerie du secteur Gaz en Australie | 28 | 30 |

La disponibilité pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté en regard de celle de la période correspondante de 2019, essentiellement en raison d'une interruption non planifiée au premier trimestre de 2019.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 était comparable à celle de la période correspondante de 2019. En raison de la nature de nos contrats, les variations de la production n'ont pas d'incidence importante sur nos résultats, nos contrats prévoyant des paiements de capacité et la fourniture du combustible par le client ou un transfert des coûts au titre du combustible.

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 est demeuré comparable à celui de la période correspondante de 2019, étant donné que l'affaiblissement du dollar australien par rapport au dollar canadien a été contrebalancé par une baisse des coûts grâce à des initiatives visant à réduire les coûts.

Les dépenses d'investissement de maintien pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2019, du fait essentiellement des travaux d'entretien d'envergure planifiés effectués à notre centrale de Southern Cross au premier trimestre de 2020.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie du secteur Gaz en Australie ont diminué de 2 millions de dollars, en raison surtout de la hausse des dépenses d'investissement de maintien.

Énergie éolienne et énergie solaire

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Disponibilité (%) | 95,3 | 95,0 |
| Production visée par des contrats (GWh) | 795 | 757 |
| Production marchande (GWh) | 341 | 214 |
| Total de la production (GWh) | 1 136 | 971 |
| Capacité installée brute (MW) ¹ | 1 495 | 1 382 |
| Produits des activités ordinaires | 94 | 87 |
| Combustible et achats d'électricité | 5 | 4 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 89 | 83 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 13 | 12 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 2 | 2 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 74 | 69 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | |
| Entretien d'envergure planifié | 2 | 2 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | 2 | 2 |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | — | 1 |
| Flux de trésorerie du secteur Énergie éolienne et énergie solaire | 72 | 66 |

1) La capacité installée brute de 2020 comprend l'ajout, à la fin de décembre, de Big Level et d'Antrim, contrebalancé en partie par une réduction du nombre de turbines éoliennes attribuable aux incendies de tour survenus aux parcs éoliens du Wyoming et de Summerview.

La disponibilité pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a été comparable à celle de la période correspondante de 2019, ce qui est conforme à nos attentes.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté de 165 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la mise en service des parcs éoliens Big Level et Antrim en décembre 2019 et de l'augmentation des ressources d'énergie éolienne en Alberta et aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution des ressources d'énergie éolienne dans l'est du Canada.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 5 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019, en raison surtout du calendrier de vente des attributs environnementaux et de la hausse de la production, contrebalancés en partie par la baisse des prix en Alberta.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie du secteur Énergie éolienne et énergie solaire ont augmenté de 6 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, principalement en raison d'un BAIIA aux fins de comparaison plus élevé.

Hydroélectricité

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|------------|
| | 2020 | 2019 |
| Production | | |
| Énergie visée par des contrats | | |
| Actifs hydroélectriques visés par des CAÉ en Alberta (GWh) ¹ | 306 | 318 |
| Autres centrales hydroélectriques (GWh) ¹ | 32 | 27 |
| Énergie marchande | | |
| Autres centrales hydroélectriques (GWh) | 5 | 3 |
| Total de la production d'énergie (GWh) | 343 | 348 |
| Volumes des services auxiliaires (GWh) ² | 872 | 781 |
| Capacité installée brute (MW) | 926 | 926 |
| Produits des activités ordinaires | | |
| Actifs hydroélectriques visés par des CAÉ en Alberta – Énergie | 24 | 29 |
| Actifs hydroélectriques visés par des CAÉ en Alberta – Services auxiliaires | 36 | 29 |
| Paiements de capacité reçus en vertu des CAÉ des centrales hydroélectriques en Alberta ³ | 15 | 14 |
| Autres produits des activités ordinaires ⁴ | 6 | 5 |
| Total des produits des activités ordinaires bruts | 81 | 77 |
| Paiement lié aux CAÉ des centrales hydroélectriques en Alberta, montant net ⁵ | (43) | (40) |
| Produits des activités ordinaires | 38 | 37 |
| Combustible et achats d'électricité | 2 | 1 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 36 | 36 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 9 | 8 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 1 | 1 |
| BALIA aux fins de comparaison | 26 | 27 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 1 | 1 |
| Entretien d'envergure planifié | 2 | 2 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | 3 | 3 |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | — | — |
| Flux de trésorerie du secteur Hydroélectricité | 23 | 24 |

1) Les actifs hydroélectriques assortis de CAÉ en Alberta comprennent 13 centrales hydroélectriques sur les réseaux de Bow River et de North Saskatchewan River en vertu de la réglementation du CAÉ. Les autres centrales hydroélectriques comprennent nos centrales hydroélectriques en Colombie-Britannique, en Ontario et les centrales hydroélectriques en Alberta qui ne sont pas visées par des CAÉ réglementés.

2) Les services auxiliaires tels qu'ils sont décrits dans le document Consolidated Authoritative Document Glossary de l'AESO.

3) Les paiements de capacité tiennent compte de la charge au titre de la capacité annuelle, telle qu'elle est décrite dans le règlement Power Purchase Arrangements Determination Regulation AR 175/2000 accessible par l'intermédiaire de l'imprimeur de la Reine du gouvernement de l'Alberta. Le CAÉ des centrales hydroélectriques en Alberta vient à échéance le 31 décembre 2020.

4) Les autres produits des activités ordinaires comprennent les produits des activités ordinaires tirés de nos centrales hydroélectriques ne faisant pas l'objet d'un CAÉ, de nos activités de transport et d'autres arrangements contractuels, y compris l'entente visant à réduire les inondations conclue avec le gouvernement de l'Alberta et les services de redémarrage à froid.

5) Le montant net du paiement lié aux CAÉ des centrales hydroélectriques en Alberta représente les obligations financières de la Société pour les montants notionnels d'énergie et de services auxiliaires conformément aux CAÉ des centrales hydroélectriques en Alberta qui viennent à échéance le 31 décembre 2020.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 est demeurée comparable à celle de la période correspondante de 2019, ce qui est conforme à nos attentes.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, le total des produits des activités ordinaires bruts a augmenté de 4 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019, le secteur Hydroélectricité optimisant ses produits par une combinaison de ventes d'énergie et de services auxiliaires, ce qui nous permet de maintenir des produits des activités ordinaires constants d'une année à l'autre.

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 est demeuré comparable à celui de la période correspondante de 2019, la hausse des produits des services auxiliaires ayant été contrebalancée par la baisse des produits de l'énergie et la hausse du montant net des paiements liés au CAÉ des centrales hydroélectriques en Alberta.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie du secteur Hydroélectricité sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2019, ce qui est conforme à nos attentes.

Commercialisation de l'énergie

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Produits des activités ordinaires et marge brute aux fins de comparaison | 22 | 28 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 9 | 9 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 13 | 19 |
| Déduire : | | |
| Provisions et autres | (5) | (5) |
| Flux de trésorerie du secteur Commercialisation de l'énergie | 18 | 24 |

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a diminué de 6 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019, ce qui est conforme à nos attentes, l'ouest des États-Unis ayant enregistré des résultats particulièrement solides au cours du premier trimestre de 2019.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie du secteur Commercialisation de l'énergie ont diminué de 6 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, principalement en raison d'une baisse du BAIIA aux fins de comparaison.

Siège social

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 29 | 7 |
| Déduire : | | |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 3 | 3 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | 3 | 3 |
| Provisions | — | — |
| Paiements au titre des obligations locatives ¹ | 1 | 1 |
| Flux de trésorerie du secteur Siège social | (33) | (11) |

1) Au moment de l'adoption de l'IFRS 16 en 2019, nous avons inclus dans un poste distinct les paiements de principal versés au titre des obligations locatives.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les frais généraux du secteur Siège social se sont établis à 29 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars par rapport au montant de 7 millions de dollars enregistré dans la période correspondante de 2019, en raison surtout des profits et des pertes réalisés sur le swap sur rendement total. Une partie du montant du règlement de nos régimes de paiements fondés sur des actions est fixé en concluant des swaps sur rendement total, qui sont réglés au comptant tous les trimestres. Au cours des trois mois clos le 31 mars 2020, nous avons enregistré une perte de 11 millions de dollars sur le swap sur rendement total dans le cadre de nos régimes de paiements fondés sur des actions, alors qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, nous avons réalisé un profit net de 13 millions de dollars.

| Informations complémentaires | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Flux de trésorerie du secteur Siège social | (33) | (11) |
| Swap sur rendement total | 11 | (13) |
| Flux de trésorerie du secteur Siège social ajustés | (22) | (24) |

Compte non tenu de l'incidence du swap sur rendement total, les coûts pour le secteur Siège social ont diminué de 2 millions de dollars, du fait essentiellement de la baisse des charges salariales.

Principales informations trimestrielles

Nos résultats sont à caractère saisonnier en raison de la nature du marché de l'électricité et des coûts du combustible connexes. Les coûts d'entretien sont souvent plus élevés au printemps et à l'automne, lorsque les prix de l'électricité sont censés être inférieurs, alors qu'ils augmentent habituellement pendant les périodes de pointe de l'hiver et de l'été sur nos principaux marchés en raison des charges requises pour le chauffage ou la climatisation. Les marges sont également touchées de manière générale durant le deuxième trimestre en raison du volume de production hydroélectrique provenant de l'écoulement printanier et des précipitations dans le nord-ouest du Pacifique, qui a une incidence sur la production de notre secteur Charbon aux États-Unis. En règle générale, les centrales hydroélectriques produisent la majeure partie de leur électricité et enregistrent la majeure partie de leurs produits au printemps lorsque le niveau des bassins hydrographiques et des rivières commence à monter en raison de la fonte des neiges. À l'opposé, les vents sont historiquement plus forts pendant les mois froids de l'hiver et plus faibles pendant les mois chauds de l'été.

| | T2 2019 | T3 2019 | T4 2019 | T1 2020 |
|--|---------|---------|---------|---------|
| Produits des activités ordinaires | 497 | 593 | 609 | 606 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 215 | 305 | 243 | 220 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation | 155 | 244 | 189 | 172 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | — | 51 | 66 | 27 |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ¹ | — | 0,18 | 0,24 | 0,10 |
| | T2 2018 | T3 2018 | T4 2018 | T1 2019 |
| Produits des activités ordinaires | 446 | 593 | 622 | 648 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 248 | 252 | 265 | 221 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation | 188 | 204 | 217 | 169 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | (105) | (86) | (122) | (65) |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ¹ | (0,36) | (0,30) | (0,43) | (0,23) |

1) Le résultat de base et dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le résultat par action aux fins de comparaison sont calculés chaque période à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Ainsi, la somme des résultats par action pour les quatre trimestres représentant l'année civile peut parfois différer du résultat par action annuel.

Le résultat net, le BAIIA aux fins de comparaison et les fonds provenant des activités d'exploitation présentés sont généralement plus élevés aux premier et quatrième trimestres du fait de la forte demande associée au froid hivernal sur les marchés où nous exerçons nos activités et de la diminution des interruptions planifiées.

Les variations et les événements suivants ont également eu une incidence sur le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires :

- Pertes de change importantes au premier trimestre de 2020
- Profits liés à l'échange visant l'unité 3 de la centrale de Keephills et l'unité 3 de la centrale de Genesee au quatrième trimestre de 2019
- Répercussions des imputations pour dépréciation et des reprises de dépréciation au cours du premier trimestre de 2020 et des troisième et quatrième trimestres de 2019 et des imputations pour dépréciation au cours des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2018
- Répercussions des changements dans la durée d'utilité de certains actifs au cours du troisième trimestre de 2019
- Modification des taux d'imposition en Alberta au deuxième trimestre de 2019
- Paiements inférieurs à ce qui était prévu au contrat de location-financement de Poplar Creek qui est entré en vigueur en janvier 2019
- Comptabilisation du montant de 56 millions de dollars reçu dans le cadre de la victoire en arbitrage contre le Balancing Pool au troisième trimestre de 2019

Principaux ratios financiers

Les méthodes et les ratios utilisés par les agences de notation pour évaluer nos notes de solvabilité ne sont pas publiés. Nous avons élaboré notre propre définition des ratios et des objectifs pour nous aider à évaluer la solidité de notre situation financière. Ces mesures et ces ratios ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS et pourraient ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres entités ou par des agences de notation.

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation avant intérêts sur les intérêts ajustés

| | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|-----------------|---------------------|
| Douze mois clos les | | |
| Fonds provenant des activités d'exploitation ¹ | 760 | 757 |
| Déduire : indemnités de résiliation de CAÉ | (56) | (56) |
| Ajouter : intérêts sur la dette, titres échangeables et contrats de location, déduction faite des produits d'intérêts et des intérêts incorporés au coût de l'actif | 175 | 166 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation avant intérêts | 879 | 867 |
| Intérêts sur la dette, titres échangeables et contrats de location, déduction faite des produits d'intérêts | 181 | 172 |
| Ajouter : 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées | 20 | 20 |
| Intérêts ajustés | 201 | 192 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation avant intérêts sur les intérêts ajustés (multiple) | 4,4 | 4,5 |

1) Se reporter à la rubrique «Analyse des résultats financiers consolidés» du présent rapport de gestion pour un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les fonds provenant des activités d'exploitation des périodes de trois mois closes les 31 mars 2020 et 2019. Ces montants sont utilisés pour calculer les fonds provenant des activités d'exploitation pour la période de douze mois ayant pris fin, en additionnant les fonds provenant des activités d'exploitation depuis le début de l'exercice concerné et les fonds provenant des activités d'exploitation de 2019, puis en soustrayant les fonds provenant des activités d'exploitation de la période correspondante de l'exercice précédent. Se reporter également la rubrique «Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles» dans le présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Notre ratio cible au titre des fonds provenant des activités d'exploitation avant intérêts sur les intérêts ajustés est de quatre à cinq fois. Bien que les deux périodes se situent à l'intérieur de notre fourchette cible, le ratio a diminué légèrement en 2020 par rapport à celui de 2019, principalement en raison de la hausse des intérêts ajustés.

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sur la dette nette ajustée

| Au | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|-----------------|---------------------|
| Fonds provenant des activités d'exploitation ^{1,2} | 760 | 757 |
| Déduire : indemnités de résiliation de CAÉ ¹ | (56) | (56) |
| Déduire : 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées ¹ | (20) | (20) |
| Fonds provenant des activités d'exploitation ajusté¹ | 684 | 681 |
| Dette à long terme à la fin de la période ³ | 3 179 | 3 212 |
| Titres échangeables | 327 | 326 |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (338) | (411) |
| Déduire : principal des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP | — | (10) |
| Ajouter : 50 % des actions privilégiées émises | 471 | 471 |
| Juste valeur positive des instruments de couverture sur la dette ⁴ | (23) | (7) |
| Dette nette ajustée | 3 616 | 3 581 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sur la dette nette ajustée (%) | 18,9 | 19,0 |

1) Douze derniers mois.

2) Se reporter à la rubrique «Analyse des résultats financiers consolidés» du présent rapport de gestion pour un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les fonds provenant des activités d'exploitation des périodes de trois mois closes les 31 mars 2020 et 2019. Ces montants sont utilisés pour calculer les fonds provenant des activités d'exploitation pour la période de douze mois ayant pris fin, en additionnant les fonds provenant des activités d'exploitation depuis le début de l'exercice concerné et les fonds provenant des activités d'exploitation de 2019, puis en soustrayant les fonds provenant des activités d'exploitation de la période correspondante de l'exercice précédent. Se reporter également la rubrique «Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles» dans le présent rapport de gestion pour plus de précisions.

3) Comprend les obligations locatives et le financement donnant droit à des avantages fiscaux.

4) Comprise dans les actifs et passifs de gestion du risque des états financiers consolidés au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

Notre fourchette cible pour le ratio des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sur la dette nette ajustée est de 20 % à 25 %. Le ratio des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sur la dette nette ajustée a diminué en raison d'une hausse de la dette nette ajustée par rapport à 2019.

Ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison

| Aux | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|-----------------|---------------------|
| Dette à long terme à la fin de la période ¹ | 3 179 | 3 212 |
| Titres échangeables | 327 | 326 |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (338) | (411) |
| Déduire : principal des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP | — | (10) |
| Ajouter : 50 % des actions privilégiées émises | 471 | 471 |
| Juste valeur positive des instruments de couverture sur la dette ² | (23) | (7) |
| Dette nette ajustée | 3 616 | 3 581 |
| BAIIA aux fins de comparaison ³ | 983 | 984 |
| Déduire : indemnités de résiliation de CAÉ ³ | (56) | (56) |
| BAIIA aux fins de comparaison ajusté³ | 927 | 928 |
| Ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison ajusté (multiple) | 3,9 | 3,9 |

1) Comprend les obligations locatives et le financement donnant droit à des avantages fiscaux.

2) Comprise dans les actifs et passifs de gestion du risque des états financiers consolidés au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

3) Douze derniers mois.

Notre ratio cible au titre de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison est de 3,0 à 3,5 fois. Le ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison est demeuré stable par rapport à celui de 2019, ce qui est conforme à nos attentes.

Dettes nette déconsolidée sur le BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé

En plus d'examiner les résultats et les ratios entièrement consolidés, la direction examine la dette nette sur le BAIIA aux fins de comparaison ajusté de manière déconsolidée afin de mettre en évidence la souplesse financière de TransAlta, la solidité de son bilan et son levier financier en excluant la partie de TransAlta Renewables et de TA Cogen que TransAlta ne détient pas. Ces mesures et ces ratios ne sont pas définis selon les IFRS et pourraient ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres entités ou par des agences de notation. Se reporter également à la rubrique « Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles » du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

| Aux | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|-----------------|---------------------|
| Dettes à long terme à la fin de la période ¹ | 3 179 | 3 212 |
| Titres échangeables | 327 | 326 |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (338) | (411) |
| Déduire : principal des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP | — | (10) |
| Ajouter : 50 % des actions privilégiées émises | 471 | 471 |
| Juste valeur positive des instruments de couverture sur la dette ² | (23) | (7) |
| Déduire : dette nette à long terme de TransAlta Renewables | (857) | (961) |
| Déduire : financement donnant droit à des avantages fiscaux aux États-Unis ³ | (155) | (145) |
| Dettes nette déconsolidée | 2 604 | 2 475 |
| BAIIA aux fins de comparaison ⁴ | 983 | 984 |
| Déduire : indemnités de résiliation de CAÉ ⁴ | (56) | (56) |
| Déduire : BAIIA aux fins de comparaison de TransAlta Renewables ⁴ | (440) | (438) |
| Déduire : BAIIA aux fins de comparaison de TA Cogen ⁴ | (72) | (80) |
| Ajouter : dividendes provenant de TransAlta Renewables ⁴ | 151 | 151 |
| Ajouter : dividendes provenant de TA Cogen ⁴ | 23 | 37 |
| BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé⁴ | 589 | 598 |
| Dettes nette déconsolidée sur le BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé⁴ (multiple) | 4,4 | 4,1 |

1) Comprend les obligations locatives et le financement donnant droit à des avantages fiscaux.

2) Comprise dans les actifs et passifs de gestion du risque des états financiers consolidés au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

3) Concerne des actifs dans lesquels TransAlta Renewables détient des participations financières.

4) Douze derniers mois.

Notre ratio cible au titre de la dette nette déconsolidée sur le BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé est de 2,5 à 3,0 fois. Le ratio de la dette nette déconsolidée sur le BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé a augmenté par rapport à celui de 2019, du fait notamment de la diminution de la trésorerie et de l'incidence du change sur notre dette libellée en dollars américains.

Fonds provenant des activités d'exploitation déconsolidés

La Société a une politique en matière de dividendes qui a pour objectif de retourner aux actionnaires de 10 % à 15 % des fonds provenant des activités d'exploitation déconsolidés de TransAlta en harmonisant les rendements aux actionnaires avec les actifs détenus directement par TransAlta. Cette mesure n'est pas définie et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS, et pourrait ne pas être comparable à celles utilisées par d'autres entités ou par des agences de notation. Se reporter également à la rubrique «Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

| | Trois mois clos le 31 mars 2020 | | | Trois mois clos le 31 mars 2019 | | |
|--|---------------------------------|----------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------------|--------------------------|
| | TransAlta – Consolidés | TransAlta Renewables | TransAlta – Déconsolidés | TransAlta – Consolidés | TransAlta Renewables | TransAlta – Déconsolidés |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 214 | 82 | | 82 | 131 | |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation | (50) | (18) | | 80 | (41) | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation du fonds de roulement | 164 | 64 | | 162 | 90 | |
| <i>Ajustements :</i> | | | | | | |
| Diminution des créances au titre des contrats de location-financement | 4 | – | | 6 | – | |
| Produits financiers et produits d'intérêts – participations financières | – | (8) | | – | (26) | |
| Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés – participations financières | – | 40 | | – | 37 | |
| Divers | 4 | – | | 1 | – | |
| Fonds provenant des activités d'exploitation | 172 | 96 | 76 | 169 | 101 | 68 |
| Dividendes provenant de TransAlta Renewables | | | 38 | | | 38 |
| Distributions au partenaire de TA Cogen | | | (1) | | | (15) |
| Fonds provenant des activités d'exploitation de TransAlta déconsolidés | | | 113 | | | 91 |

Situation financière

Le tableau suivant présente le sommaire des soldes de compte tirés des états de la situation financière consolidés résumés intermédiaires non audités aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 :

| Au | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | Augmentation (diminution) |
|---|-----------------|---------------------|------------------------------|
| Actifs | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 338 | 411 | (73) |
| Créances clients et autres débiteurs | 431 | 462 | (31) |
| Charges payées d'avance | 53 | 19 | 34 |
| Actifs de gestion du risque (courants et non courants) | 954 | 806 | 148 |
| Immobilisations corporelles, montant net | 6 076 | 6 207 | (131) |
| Autres ¹ | 1 590 | 1 603 | (13) |
| Total de l'actif | 9 442 | 9 508 | (66) |
| Passif et capitaux propres | | | |
| Facilités de crédit, dette à long terme et obligations locatives (courantes et non courantes) | 3 179 | 3 212 | (33) |
| Provision pour frais de démantèlement et autres provisions (courantes et non courantes) | 446 | 546 | (100) |
| Passifs de gestion du risque (courants et non courants) | 147 | 110 | 37 |
| Autres ² | 5 670 | 5 640 | 30 |
| Total du passif et des capitaux propres | 9 442 | 9 508 | (66) |

1) Comprend les liquidités soumises à restrictions, les stocks, la partie non courante des créances au titre des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles, le goodwill, les actifs d'impôt différé et d'autres actifs.

2) Comprend les dettes fournisseurs et charges à payer, les impôts sur le résultat à payer, les dividendes à verser, les titres échangeables, les passifs sur contrat, les obligations au titre des prestations définies et autres passifs non courants et les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les variations importantes dans les états de la situation financière consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta se présentent comme suit :

- Se reporter à la rubrique «Flux de trésorerie» du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la variation de la trésorerie au cours de la période.
- La diminution des créances clients et autres débiteurs découle surtout de la baisse des paiements au titre de garanties et du calendrier des encaissements des montants dus par les clients.
- Les charges payées d'avance ont augmenté en raison d'un remboursement anticipé (12 millions de dollars) payé d'avance à l'agent des transferts pour régler les dividendes à verser le 1^{er} avril 2020, des paiements annuels d'impôts fonciers et d'assurance (10 millions de dollars) et de la hausse des avances de trésorerie aux partenaires de coentreprises (9 millions de dollars).
- La hausse des actifs de gestion du risque, déduction faite des passifs, est attribuable surtout aux variations des prix du marché et des taux de change, en partie contrebalancées par des règlements de contrats.
- La diminution des immobilisations corporelles s'explique par un amortissement (167 millions de dollars) et la révision des provisions pour frais de démantèlement du fait des variations des taux d'actualisation (84 millions de dollars), lesquelles ont été en partie contrebalancées par des acquisitions (72 millions de dollars) liées aux actifs en construction pour les centrales converties du charbon au gaz, au parc éolien Windrise, à la centrale de cogénération de Kaybob, aux terrains, et aux dépenses d'entretien planifié d'envergure. Nos immobilisations corporelles ont également été fortement touchées en raison des variations des taux de change (47 millions de dollars).
- La diminution des facilités de crédit, de la dette à long terme et des obligations locatives découle de la baisse des emprunts sur les facilités de crédit (101 millions de dollars) et des remboursements de la dette (17 millions de dollars), en partie compensés par les variations des soldes impayés résultant du raffermissement du dollar américain (90 millions de dollars).
- La diminution de la provision pour frais de démantèlement et autres provisions s'explique principalement par les variations des taux d'actualisation (125 millions de dollars), en partie contrebalancées par le raffermissement du dollar américain (19 millions de dollars).

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente le rapprochement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de la période à ceux de la fin de la période :

| | Trois mois clos les 31 mars | | Augmentation (diminution) |
|---|-----------------------------|------|------------------------------|
| | 2020 | 2019 | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 411 | 89 | 322 |
| Flux de trésorerie liés aux : | | | |
| Activités d'exploitation | 214 | 82 | 132 |
| Activités d'investissement | (95) | (53) | (42) |
| Activités de financement | (196) | (9) | (187) |
| Incidence de la conversion sur la trésorerie en monnaies étrangères | 4 | — | 4 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 338 | 109 | 229 |

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de ce qui suit :

- Augmentation du résultat net de 74 millions de dollars, en partie contrebalancée par une baisse de 75 millions de dollars des éléments sans effet de trésorerie et hors exploitation, tels que l'amortissement, la désactualisation des provisions, les variations latentes de la juste valeur des instruments financiers, les variations latentes des taux de change, les variations des provisions et les variations de l'impôt différé.
- Variations du fonds de roulement de 130 millions de dollars attribuables au calendrier de règlement des débiteurs, des charges payées d'avance et des dettes fournisseurs.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de ce qui suit :

- Hausse des acquisitions d'immobilisations corporelles de 38 millions de dollars du fait surtout de la construction liée aux centrales converties du charbon au gaz, au parc éolien Windrise, à la centrale de cogénération de Kaybob, aux terrains, et aux dépenses d'entretien planifié d'envergure.
- Diminution du fonds de roulement hors trésorerie de 70 millions de dollars liée au calendrier de règlement des dettes fournisseurs se rapportant aux travaux de construction pour les acquisitions d'immobilisations corporelles.
- En contrepartie, diminution de la trésorerie utilisée au titre de l'acquisition du parc éolien Antrim (32 millions de dollars) et du billet à recevoir relativement au gazoduc Pioneer (50 millions de dollars) survenue au premier trimestre de 2019.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de ce qui suit :

- Augmentation des remboursements de la dette de 160 millions de dollars liée principalement à une baisse des emprunts sur les facilités de crédit (172 millions de dollars), contrebalancée par une diminution des remboursements de principal prévus sur la dette à l'égard des projets (12 millions de dollars).
- Diminution de 13 millions de dollars des distributions versées aux actionnaires ne détenant pas le contrôle.

Capital financier

Structure du capital

Notre structure du capital comprend les composantes qui suivent :

| Au | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|--|-----------------|------------|---------------------|------------|
| | \$ | % | \$ | % |
| TransAlta Corporation | | | | |
| Dette avec recours – débetures en dollars canadiens | 648 | 9 | 647 | 9 |
| Dette avec recours – billets de premier rang en dollars américains | 981 | 14 | 905 | 13 |
| Titres échangeables | 327 | 5 | 326 | 5 |
| Facilités de crédit | – | – | – | – |
| Divers | 8 | – | 9 | – |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (298) | (4) | (348) | (5) |
| Déduire : principal des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP | – | – | (10) | – |
| Déduire : juste valeur positive des instruments de couverture économique sur la dette | (23) | (1) | (7) | – |
| Dette avec recours, à l'exclusion du financement donnant droit à des avantages fiscaux aux États-Unis | 1 643 | 23 | 1 522 | 22 |
| Financement donnant droit à des avantages fiscaux aux États-Unis | 155 | 2 | 145 | 2 |
| Dette sans recours | 413 | 6 | 426 | 6 |
| Obligations locatives | 117 | 2 | 119 | 2 |
| Total de la dette nette – TransAlta Corporation | 2 328 | 33 | 2 212 | 32 |
| TransAlta Renewables | | | | |
| Facilité de crédit | 118 | 2 | 220 | 3 |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (40) | (1) | (63) | (1) |
| Dette avec recours | 78 | 1 | 157 | 2 |
| Dette sans recours | 716 | 10 | 718 | 10 |
| Obligations locatives | 23 | – | 23 | – |
| Total de la dette nette – TransAlta Renewables | 817 | 11 | 898 | 12 |
| Total de la dette nette consolidée | 3 145 | 44 | 3 110 | 44 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 1 105 | 15 | 1 101 | 15 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | | | | |
| Actions ordinaires | 2 960 | 41 | 2 978 | 42 |
| Actions privilégiées | 942 | 13 | 942 | 13 |
| Surplus d'apport, déficit et cumul des autres éléments du résultat global | (910) | (13) | (959) | (14) |
| Total du capital | 7 242 | 100 | 7 172 | 100 |

La Société continue à maintenir une situation financière solide, en partie grâce aux contrats à long terme et aux positions couvertes. La Société devrait recevoir la deuxième tranche de 400 millions de dollars de l'investissement fait par Brookfield au quatrième trimestre de 2020 et nous avons accès à des capitaux supplémentaires grâce au financement possible de projets d'actifs existants qui sont actuellement non grevés. Entre 2020 et 2022, un montant de 1 244 millions de dollars de la dette contractée par la Société viendra à échéance, qui comprend un montant d'environ 966 millions de dollars de dette avec recours, le solde étant principalement lié aux remboursements prévus de la dette sans recours. Pour ce qui est de la dette qui viendra à échéance en 2020, nous prévoyons utiliser nos liquidités et nos facilités de crédit existantes tandis que nous prévoyons refinancer la dette qui viendra à échéance en 2022. Actuellement, nous avons accès à des liquidités s'élevant à 1,7 milliard de dollars, dont 338 millions de dollars en trésorerie.

Les facilités de crédit de la Société sont présentées dans le tableau suivant :

| Au 31 mars 2020 | Taille de l'installation | Crédit utilisé | | | Date d'échéance |
|--|--------------------------|---|----------------|---------------------|-----------------|
| | | Lettres de crédit en cours ¹ | Emprunts réels | Capacité disponible | |
| TransAlta Corporation | | | | | |
| Facilité bancaire consortiale consentie ² | 1 250 | 420 | — | 830 | T2 2023 |
| Facilités de crédit bilatérales consenties – Canada | 240 | 229 | — | 11 | T2 2021 |
| TransAlta Renewables | | | | | |
| Facilité de crédit consentie ² | 700 | 93 | 119 | 488 | T2 2023 |
| Total | 2 190 | 742 | 119 | 1 329 | |

1) Nous sommes tenus d'émettre des lettres de crédit et des garanties au comptant afin de garantir les obligations éventuelles à l'égard de certaines parties, y compris celles liées aux obligations environnementales, aux activités de gestion du risque lié aux produits de base, aux activités de couverture, aux obligations au titre du régime de retraite, aux projets de construction et aux obligations d'achat. Au 31 mars 2020, nous avons consenti des garanties au comptant de 17 millions de dollars.

2) TransAlta a des lettres de crédit de 123 millions de dollars et TransAlta Renewables a des lettres de crédit de 93 millions de dollars qui ont été émises de facilités de lettre de crédit non consenties; ces obligations sont soutenues et réduisent la capacité disponible sur les facilités de crédit consenties.

Le raffermissement du dollar américain a augmenté nos soldes de dette à long terme de 90 millions de dollars au 31 mars 2020. La quasi-totalité de notre dette libellée en dollars américains est couverte par des contrats financiers ou des investissements nets dans nos établissements aux États-Unis. Au cours de la période, les variations de notre dette libellée en dollars américains ont été contrebalancées comme suit :

| | 31 mars 2020 |
|--|--------------|
| Incidence du change sur la valeur comptable des activités aux É.-U. (couverture de l'investissement net) | 41 |
| Couvertures économiques de flux de trésorerie en monnaies étrangères sur la dette | 16 |
| Couvertures économiques et autres | 20 |
| Non couvert | 13 |
| Total | 90 |

Capital social

Le tableau ci-dessous présente les actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation :

| Aux | 11 mai 2020 | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|--------------|--------------|------------------|
| Nombre d'actions (en millions) | | | |
| Actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période | 275,7 | 275,7 | 277,0 |
| Actions privilégiées | | | |
| Série A | 10,2 | 10,2 | 10,2 |
| Série B | 1,8 | 1,8 | 1,8 |
| Série C | 11,0 | 11,0 | 11,0 |
| Série E | 9,0 | 9,0 | 9,0 |
| Série G | 6,6 | 6,6 | 6,6 |
| Actions privilégiées émises et en circulation à la fin de la période | 38,6 | 38,6 | 38,6 |

Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 mars 2020, nous détenons une participation de 60,3 % (60,8 % au 31 mars 2019) dans TransAlta Renewables. Notre pourcentage de participation a diminué en raison de l'émission par TransAlta Renewables d'actions ordinaires dans le cadre de son régime de réinvestissement des dividendes. Nous ne participons pas à ce régime.

Nous détenons également une participation de 50,01 % dans TA Cogen, qui détient et exploite quatre centrales alimentées au gaz naturel (Mississauga, Ottawa, Windsor et Fort Saskatchewan) et une centrale alimentée au charbon, ou qui possède une participation dans ces centrales.

Le résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle comme présenté pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a diminué de 28 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019 pour s'établir à 7 millions de dollars. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, le résultat de TransAlta Renewables a diminué, comparativement à celui de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta, d'une baisse des produits financiers liés aux filiales de TransAlta et des pertes de change attribuables à l'affaiblissement du dollar australien. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les résultats réalisés par TA Cogen étaient comparables à ceux de la période correspondante de 2019.

Rendements aux fournisseurs de capitaux

Charge d'intérêts nette

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont présentées ci-dessous :

| | 31 mars 2020 | 31 mars 2019 |
|--|--------------|--------------|
| Intérêt sur la dette | 43 | 41 |
| Intérêt sur les titres échangeables | 7 | — |
| Produits d'intérêts | (3) | (2) |
| Intérêts incorporés au coût de l'actif | (1) | (1) |
| Intérêts sur les obligations au titre des contrats de location-financement | 2 | 1 |
| Frais liés à la facilité de crédit, frais bancaires et autres intérêts | 4 | 3 |
| Divers | 1 | 2 |
| Désactualisation des provisions | 9 | 6 |
| Charge d'intérêts nette | 62 | 50 |

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, l'augmentation de la charge d'intérêts nette s'explique surtout par les intérêts sur les titres échangeables et les intérêts sur la dette en raison du financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux aux États-Unis supplémentaire obtenu en décembre 2019.

Nouveautés en matière de réglementation

Se reporter à la rubrique «Risques politiques et juridiques» de notre rapport de gestion annuel de 2019 pour obtenir des détails qui complètent les événements récents analysés ci-après.

Marché de l'électricité de l'Alberta après le CAÉ

Le gouvernement de l'Alberta a terminé son examen de la politique sur l'atténuation du pouvoir de marché sur le marché de l'électricité de l'Alberta et a déterminé que l'ajout de nouvelles mesures d'atténuation aux mécanismes du marché actuel de l'Alberta n'est pas nécessaire. L'annonce du gouvernement réduit l'incertitude liée à la réglementation et procure une stabilité pour les nouveaux investissements, les CAÉ venant à échéance à la fin de 2020.

Incidence de la COVID-19 sur les processus réglementaires et la publication de rapports sur l'environnement

En raison de la COVID-19, tous les exploitants de réseaux électriques intégrés d'Amérique du Nord et de la Federal Energy Regulatory Commission ont demandé à leur personnel de travailler de la maison, à l'exception du personnel chargé de l'exploitation des réseaux. Les processus de consultation en personne qui étaient prévus ont été annulés; ces processus et d'autres processus relatifs aux parties prenantes se font désormais par téléphone ou de façon virtuelle, ou ont été reportés. Ces mesures devraient entraîner des retards dans l'application des modifications réglementaires et dans les autres activités des groupes de travail actifs sur les marchés, voire leur annulation. Les activités normales du marché n'ont pas été touchées.

En raison de la situation actuelle, les gouvernements albertain et fédéral ont également proposé des options de report de la publication des rapports sur l'environnement, y compris des options de report, pour les grands émetteurs de GES, de la publication de rapports sur la conformité à leurs programmes respectifs. Les centrales peuvent néanmoins présenter leurs rapports aux dates d'échéance habituelles.

Autre analyse consolidée

Éventualités

Pour plus de détails sur les éventualités importantes en cours, se reporter à la rubrique «Autre analyse consolidée» du rapport de gestion de 2019 contenu dans le rapport intégré annuel de 2019. Les changements à ces éventualités au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 sont présentés ci-après :

I. Litiges avec FMG

La Société est actuellement engagée dans deux litiges avec Fortescue Metals Group Ltd. («FMG»). Le premier concerne la résiliation alléguée du CAÉ de la centrale de South Hedland par FMG. TransAlta poursuit FMG pour obtenir le paiement des montants facturés et impayés aux termes du CAÉ de la centrale de South Hedland et demande au tribunal de déclarer que le CAÉ est valide et exécutoire. Pour sa part, FMG demande au tribunal de déclarer que le CAÉ a été résilié légalement. Cette affaire devrait être instruite à partir du 3 mai 2021 plutôt que du 15 juin 2020, mais elle pourrait être reportée encore selon l'ampleur des restrictions toujours en vigueur du fait de la pandémie de COVID-19.

Le second litige porte sur les réclamations de FMG contre TransAlta concernant le transfert de la centrale de Solomon à FMG. FMG réclame certains montants liés à l'état de la centrale, alors que TransAlta réclame le remboursement de certains coûts non réglés. La date du procès n'a pas encore été fixée dans cette affaire, mais il n'aura pas lieu avant 2021.

II. Demande de Mangrove

Le 23 avril 2019, Mangrove a intenté une action devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, dans le cadre de laquelle TransAlta Corporation, tous les membres du conseil de TransAlta Corporation alors en fonction et Brookfield BRP Holdings (Canada) ont été désignés à titre de parties défenderesses. Mangrove tente de faire annuler la transaction de 2019 avec Brookfield. TransAlta est d'avis que l'action n'a aucun fondement et fait tout ce qu'il faut pour se défendre contre les allégations. L'affaire devait être instruite à partir du 14 septembre 2020, mais elle sera reportée à une autre date, probablement en 2021, en raison de la pandémie de COVID-19.

III. Cas de force majeure lié au stator de l'unité 1 de la centrale de Keepphills

Le Balancing Pool et ENMAX Energy Corporation («ENMAX») tentent de faire annuler une sentence arbitrale au motif qu'ils n'ont pas eu droit à une audience équitable. Le 26 juin 2019, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a rejeté les allégations d'iniquité du Balancing Pool et d'ENMAX. Le Balancing Pool et ENMAX ont toutefois demandé à la Cour d'appel la permission d'en appeler de la décision de la Cour du Banc de la Reine, permission qui leur a été accordée le 13 février 2020. L'appel devrait être entendu au début de l'année 2021. TransAlta pense que la Cour d'appel confirmera la décision de la Cour du Banc de la Reine selon laquelle la procédure d'arbitrage n'était pas inéquitable.

Méthodes et estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels de la période. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Les estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait influencer, directement ou indirectement, les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société dans les périodes futures sont également assujetties à une importante part d'incertitude. Pour une description des risques supplémentaires identifiés par suite de la pandémie, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 31 mars 2020 et pour la période de trois mois close à cette date.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

Changements dans les estimations

Provisions pour frais de démantèlement et autres provisions

Au 31 mars 2020, les taux d'actualisation utilisés à l'égard de la provision pour frais de démantèlement avaient subi une forte variation, qui s'explique essentiellement par une hausse considérable de l'écart de crédit de TransAlta causée par la pandémie de COVID-19, laquelle a entraîné l'augmentation des écarts de crédit de la plupart des entités. L'augmentation des écarts de crédit a été en partie contrebalancée par une diminution des taux de référence. En conséquence, la Société a diminué la provision pour frais de démantèlement de 125 millions de dollars, dont 84 millions de dollars ont diminué les actifs connexes comptabilisés dans les immobilisations corporelles et 41 millions de dollars ont été reflétés comme une reprise de dépréciation dans les comptes de résultat, car ils concernent la mine de Centralia et les unités 1 et 2 de la centrale de Sundance, qui ne sont plus en exploitation et ont atteint la fin de leur durée d'utilité.

Modifications comptables

Modifications comptables de l'exercice considéré

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2020. La Société n'a adopté par anticipation aucune norme, interprétation ou modification qui a été publiée mais qui n'est pas encore en vigueur.

I. Modifications apportées à l'IAS 1 et à l'IAS 8 – Définition du terme «significatif»

La Société a adopté les modifications apportées à l'IAS 1 et à l'IAS 8 à compter du 1^{er} janvier 2020. Les modifications fournissent une nouvelle définition du terme «significatif» selon laquelle «une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée».

Les modifications précisent que le caractère significatif dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations, dans le contexte des états financiers. L'inexactitude de l'information est significative si on peut s'attendre à ce qu'elle influence les décisions prises par les principaux utilisateurs. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société et ne devraient pas avoir d'incidence sur celle-ci dans le futur.

II. Modifications apportées à l'IFRS 7 et à l'IFRS 9 – Réforme des taux d'intérêt de référence

En septembre 2019, l'IASB a publié le document intitulé Réforme des taux d'intérêt de référence, qui modifie les normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7. Ces modifications offrent une exception temporaire, pendant la période d'incertitude, à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture aux relations de couverture directement touchées par les réformes en cours des taux d'intérêt de référence. Ces modifications doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. La Société a adopté ces modifications à compter du 1^{er} janvier 2020. Aucune relation de couverture n'a été directement touchée à cette date.

Au cours du premier trimestre 2020, la Société a conclu des couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à une future émission prévue de titres d'emprunt en utilisant des instruments dérivés au taux interbancaire offert à Londres («LIBOR»). À titre d'exception temporaire, prévue par les modifications apportées à l'IFRS 9, la Société a fait comme si le taux d'intérêt LIBOR sur lequel se fondent les flux de trésorerie des swaps de taux d'intérêt n'était pas modifié par la réforme des taux interbancaires offerts («LIBOR») au moment d'évaluer si la couverture est hautement efficace.

Pour plus de précisions et pour prendre connaissance des changements apportés aux estimations au cours des exercices précédents, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités et à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Instruments financiers

Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels audités de notre rapport intégré annuel de 2019 et aux notes 9 et 10 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 31 mars 2020 et pour la période de trois mois close à cette date pour obtenir des renseignements sur les instruments financiers.

Nous pouvons conclure des transactions sur des produits de base comportant des caractéristiques non standards pour lesquelles il n'y a pas de données de marché observables disponibles. Ces instruments sont définis comme des instruments financiers de niveau III selon les IFRS. Les instruments financiers de niveau III ne sont pas négociés sur un marché actif, et les justes valeurs sont donc établies à l'aide de modèles d'évaluation fondés sur des hypothèses ou des données d'entrée établies en interne. Nos justes valeurs de niveau III sont fixées au moyen de données comme la disponibilité de l'unité, la congestion du transport ou le profil de la demande. Les justes valeurs sont validées chaque trimestre à l'aide d'autres hypothèses raisonnablement possibles à titre de données de techniques d'évaluation, et tout écart important est communiqué dans les notes des états financiers.

Au 31 mars 2020, la valeur comptable de l'actif net au titre des instruments de niveau III était de 764 millions de dollars (686 millions de dollars au 31 décembre 2019). L'augmentation au cours de la période découle essentiellement des variations des prix du marché et des taux de change, en partie contrebalancées par des règlements de contrats. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2019.

Gouvernance et gestion du risque

Se reporter à la rubrique «Gouvernance et gestion du risque» de notre rapport annuel intégré de 2019 et à la note 10 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour des précisions sur nos risques et sur la manière dont nous les gérons. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2019.

Nous avons pris un certain nombre de mesures d'atténuation du risque en réponse à la pandémie de COVID-19, y compris la mise en œuvre officielle du plan de continuité des activités de la Société le 9 mars 2020. Le conseil et la direction surveillent l'évolution de la situation et évaluent constamment ses répercussions sur la sécurité des employés, des activités d'exploitation, des chaînes d'approvisionnement et des clients de la Société et, de façon plus générale, sur les activités commerciales et les affaires internes de la Société et ses projets de croissance en cours. L'incidence que pourrait avoir la pandémie sur les activités commerciales et les affaires internes de la Société comprend notamment des interruptions potentielles de la production, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'indisponibilité d'employés, de possibles retards dans les projets de croissance, un risque de crédit accru lié aux contreparties et une hausse de la volatilité des prix des produits de base et des évaluations des instruments financiers. En outre, l'ensemble des répercussions sur l'économie mondiale et les marchés des capitaux pourrait se faire sentir négativement sur la disponibilité du capital aux fins d'investissement ainsi que la demande d'électricité et le prix des produits de base.

Voici quelques-unes des mesures que nous avons prises pour gérer les risques liés à la COVID-19 :

Mesures prises par la direction

- Création d'une équipe d'urgence axée sur la COVID-19 dirigée par notre chef de l'exploitation, qui fait rapport à notre chef de la direction des finances
- Communication régulière avec le conseil en ce qui concerne la réponse de la Société à la COVID-19
- Création d'une équipe chargée d'évaluer les incidences de la reprise des opérations après la levée des restrictions les plus strictes liées à la COVID-19 et avant la distribution d'un vaccin ou d'un remède
- Création d'un comité chargé d'examiner et de traiter toutes les réclamations pour cause de force majeure liées à la COVID-19
- Élaboration de plans de leadership, y compris des plans pour assurer la relève des dirigeants, au besoin

Changements aux politiques

- Interruption des voyages non essentiels et période d'isolement obligatoire de 14 jours pour tous les employés ayant voyagé par avion, autobus, train ou bateau. Les employés se verront interdire l'accès à tous les sites de TransAlta pendant cette période d'isolement.

Changements relatifs aux employés

- Rassurance des employés par rapport au fait que la pandémie de COVID-19 n'aura pas d'incidence sur leur emploi au sein de la Société
- Mise en œuvre de modalités de travail flexibles et de rotations de quarts afin de réduire les risques auxquels sont exposés les employés qui travaillent dans les centrales de production de TransAlta et qui occupent des postes jugés essentiels
- Mise en place de procédures de contrôles de santé (p. ex., questionnaires et prises de la température), de mesures de nettoyage améliorées et de protocoles de travail rigoureux dans les centrales de production de TransAlta
- Instruction donnée à tous les employés de TransAlta occupant un poste jugé non essentiel de travailler de la maison
- Acquisition d'équipements de protection individuelle supplémentaires pour les employés qui travaillent dans nos centrales de production
- Augmentation de la rémunération des employés pour les mois d'avril et de mai afin de tenir compte du coût différentiel de la cueillette en bordure de la rue ou de la livraison à domicile de l'épicerie

Changements opérationnels

- Modification de nos procédures d'exploitation et mise en œuvre des restrictions relatives à l'accès non essentiel à nos installations afin de maintenir nos activités tout au long de la pandémie
- Examen du risque lié à la chaîne d'approvisionnement associé aux principaux intrants du processus de production d'électricité et mise en œuvre d'un suivi hebdomadaire de l'évolution du risque
- Communication avec nos principales personnes-ressources de la chaîne d'approvisionnement pour établir des stratégies et des mesures d'urgence nous permettant de continuer à faire progresser nos projets de croissance, dans la mesure du possible
- Détection de nouveaux risques liés à la cybersécurité associés aux courriels d'hameçonnage et aux protocoles de sécurité améliorés, et renforcement de la sensibilisation aux menaces éventuelles

Surveillance financière

- Maintien de nos positions de couverture en Alberta, où 74 % de notre production thermique de base commerciale en Alberta est couverte à environ 52 \$ par MWh pour le reste de 2020
- Maintien de la surveillance des contreparties en ce qui concerne les variations de leur solvabilité ainsi que leur capacité à remplir leurs obligations
- Surveillance continue de la situation et communication avec nos principaux prêteurs concernant les incidences prévisibles et nos interventions face à la crise. Nos facilités de crédit consenties actuelles nous permettent de maintenir une situation financière solide et des liquidités considérables.

De façon générale, nous restons au fait de la situation et des conseils des responsables de la santé publique afin de nous adapter aux nouvelles recommandations et de modifier notre réponse et notre approche, au besoin.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») pertinent et de contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI»). Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, la majorité de notre effectif qui soutient et réalise notre CIIF et nos CPCI travaillait à distance. L'incidence sur la conception et le rendement des contrôles internes est minimale. La direction a examiné les changements résultant des mesures prises en réponse à la COVID-19 et a l'assurance raisonnable que les modifications apportées aux processus n'ont pas eu, ou ne sont pas raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante sur notre CIIF ou nos CPCI.

Le CIIF est un cadre conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de travail de 2013) pour évaluer l'efficacité du CIIF de la Société.

Les CPCI désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour nous assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables est consignée et communiquée à la direction, y compris notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances, selon le cas,

pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à notre obligation de communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le CIIF et les CPCI fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. En concevant et en évaluant notre CIIF et nos CPCI, la direction reconnaît que tous les contrôles et procédures, quelle qu'en soit la qualité de conception et de fonctionnement, ne peuvent que fournir une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle et, par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du CIIF est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

La direction a évalué, avec la participation de notre chef de la direction et de notre chef de la direction des finances, l'efficacité de notre CIIF et de nos CPCI à la fin de la période visée par le présent rapport. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 31 mars 2020, fin de la période visée par le présent rapport, notre CIIF et nos CPCI étaient efficaces.

Informations supplémentaires

| | | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|------|-----------------|---------------------|
| Cours de clôture (TSX) (\$) | | 7,36 | 9,28 |
| Fourchette de cours pour les 12 derniers mois (TSX) (\$) | Haut | 11,23 | 10,14 |
| | Bas | 5,32 | 5,50 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation avant intérêts sur les intérêts ajustés ² (multiple) | | 4,4 | 4,5 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sur la dette nette ajustée ² (%) | | 18,9 | 19,0 |
| Dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison ajusté ^{1,2} (multiple) | | 3,9 | 3,9 |
| Dette nette déconsolidée sur le BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé ^{1,2} (multiple) | | 4,4 | 4,1 |
| Dette nette ajustée sur le total du capital ¹ (%) | | 49,9 | 49,9 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ² (%) | | 9,3 | 3,3 |
| Rendement du capital investi ² (%) | | 5,9 | 4,3 |
| Couverture par le résultat ² (multiple) | | 1,9 | 1,5 |
| Ratio de distribution fondé sur les fonds provenant des activités d'exploitation ^{1,2} (%) | | 6,6 | 6,6 |
| Couverture des dividendes ² (multiple) | | 21,6 | 18,6 |
| Rendement des actions ² (%) | | 2,2 | 1,7 |

1) Ces ratios intègrent des composantes qui ne sont pas définies selon les IFRS. Aucune de ces mesures ne doit être utilisée séparément ou en remplacement du rendement financier ou de la situation financière de la Société tels qu'ils sont présentés selon les IFRS. Ces ratios sont des mesures complémentaires utiles pour évaluer le rendement financier, l'efficacité et la situation de trésorerie de la Société et sont courants dans les rapports d'autres sociétés, mais peuvent être définis et appliqués autrement. Pour un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans ces calculs, se reporter à la rubrique «Analyse des résultats financiers consolidés» dans le présent rapport de gestion.

2) Douze derniers mois.

Formules des ratios

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation avant intérêts sur les intérêts ajustés = fonds provenant des activités d'exploitation + intérêts sur la dette et les obligations locatives - produit d'intérêts - intérêts incorporés au coût de l'actif / intérêts sur la dette et obligations locatives + 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées - produit d'intérêts

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sur la dette nette ajustée = fonds provenant des activités d'exploitation - 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées / dette à long terme à la fin de la période, obligations locatives et titres échangeables, y compris la tranche courante, la juste valeur (positive) négative des instruments de couverture sur la dette + 50 % des actions privilégiées émises - trésorerie et équivalents de trésorerie - capital des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP

Dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison = dette à long terme, obligations locatives et titres échangeables, y compris la tranche courante et la juste valeur (positive) négative des instruments de couverture de la dette + 50 % des actions privilégiées émises - trésorerie et équivalents de trésorerie - capital des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP/du BAIIA aux fins de comparaison

Dette nette déconsolidée sur le BAIIA aux fins de comparaison déconsolidé = dette à long terme, obligations locatives et titres échangeables, y compris la tranche courante et la juste valeur (positive) négative des instruments de couverture sur la dette + 50 % des actions privilégiées émises - trésorerie et équivalents de trésorerie - capital des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP - dette à long terme et obligations locatives, y compris la tranche courante de TransAlta Renewables - financement donnant droit à des avantages fiscaux / BAIIA aux fins de comparaison - BAIIA aux fins de comparaison de TransAlta Renewables - BAIIA aux fins de comparaison de TA Cogen + dividendes reçus de TransAlta Renewables + dividendes reçus de TA Cogen

Dette nette ajustée sur le total du capital = dette à long terme, obligations locatives et titres échangeables, y compris la tranche courante et la juste valeur (positive) négative des instruments de couverture sur la dette + 50 % des actions privilégiées émises - trésorerie et équivalents de trésorerie - capital des liquidités soumises à restrictions de TransAlta OCP / dette nette ajustée + participations ne donnant pas le contrôle + capitaux propres attribuables aux actionnaires - 50 % des actions privilégiées émises - trésorerie et équivalents de trésorerie

Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires = résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires / capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions, exclusion faite du cumul des autres éléments du résultat global - actions privilégiées émises

Rendement du capital investi = résultat avant participations ne donnant pas le contrôle et impôts sur le résultat + charge d'intérêts nette - résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle / capital investi, exclusion faite du cumul des autres éléments du résultat global

Couverture par le résultat = résultat net attribuable aux actionnaires + impôts sur le résultat + charge d'intérêts nette / intérêts sur la dette et obligations locatives + 50 % des dividendes versés sur les actions privilégiées - produit d'intérêts

Ratio de distribution = dividendes versés sur actions ordinaires / fonds provenant des activités d'exploitation - 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées

Ratio de couverture des dividendes fondé sur les fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison = fonds provenant des activités d'exploitation - 50 % des dividendes versés sur les actions privilégiées / dividendes sur actions ordinaires versés

Rendement des actions = dividende versé par action ordinaire / cours de clôture de la période

Glossaire des termes clés

Actifs hydroélectriques en Alberta

Les actifs hydroélectriques de la Société situés en Alberta comprennent les centrales de production hydroélectrique Barrier, Bearspaw, Cascade, Ghost, Horseshoe, Interlakes, Kananaskis, Pocaterra, Rundle, Spray, Three Sisters, Bighorn et Brazeau.

Balancing Pool

Le Balancing Pool a été créé en 1999 par le gouvernement de l'Alberta pour faciliter la transition du secteur de l'électricité albertain vers un cadre concurrentiel. Ses obligations et responsabilités actuelles sont régies par l'*Electric Utilities Act* (en vigueur depuis le 1^{er} juin 2003) et le Balancing Pool Regulation. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.balancingpool.ca.

Capacité

Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

Capacité marchande

Terme utilisé pour décrire les actifs qui ne sont pas visés par des contrats et qui sont exposés aux prix du marché.

Capacité maximale nette

Capacité maximale ou service nominal effectif modifié pour tenir compte des limites ambiantes qu'une unité de production ou une centrale peut soutenir pendant une durée déterminée, moins la capacité utilisée pour répondre à la demande de service des centrales et aux besoins auxiliaires.

Cas de force majeure

Type de clause exonérant une partie de sa responsabilité si un événement imprévu indépendant de la volonté de cette partie empêche celle-ci de s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat.

Chaudière

Appareil servant à générer de la vapeur aux fins de production d'énergie, de transformation ou de chauffage ou à produire de l'eau chaude aux fins de chauffage ou d'approvisionnement en eau chaude. La chaleur provenant d'une source de combustion externe est transmise à un fluide contenu dans la tuyauterie de l'enveloppe de la chaudière.

Cogénération

Centrale qui produit de l'électricité et une autre forme d'énergie thermique utile (comme la chaleur ou la vapeur) utilisée à des fins industrielles et commerciales ainsi que de chauffage ou de refroidissement.

Consommation spécifique de chaleur

Mesure de conversion, exprimée en BTU/MWh, d'une quantité d'énergie thermique nécessaire pour produire de l'électricité.

Contrat d'achat d'électricité (CAÉ) en Alberta

Arrangement à long terme établi par règlement pour la vente d'énergie électrique provenant d'unités de production auparavant réglementées à des acheteurs aux termes des CAÉ.

Cycle combiné

Technologie de production d'électricité selon laquelle l'électricité est produite à partir de la chaleur, qui serait sinon perdue, des gaz d'échappement d'une ou de plusieurs turbines à gaz. La chaleur rejetée est acheminée vers une chaudière classique ou à un générateur de vapeur à récupération de chaleur en vue de son utilisation par une turbine à vapeur dans la production d'électricité. Ce procédé accroît l'efficacité de l'unité de production d'électricité.

Disponibilité

Mesure du temps, exprimée en pourcentage des activités continues 24 heures sur 24, 365 jours par année, pendant laquelle une unité peut produire de l'électricité, peu importe si elle le fait réellement ou non.

Disponibilité ajustée

La disponibilité est ajustée lorsque la conjoncture économique fait en sorte que des activités d'entretien courantes et d'envergure sont planifiées afin de réduire les dépenses au minimum. En contexte de prix élevés, les calendriers d'interruption établis seraient modifiés afin d'accélérer la remise en service de l'unité de production.

Énergie renouvelable

Énergie produite à l'aide de mécanismes terrestres renouvelables comme le vent, l'énergie géothermique, l'énergie solaire et la biomasse, qui peuvent se régénérer.

Gaz à effet de serre (GES)

Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gazoduc Pioneer

Le gazoduc Pioneer est détenu et exploité conjointement par TransAlta et Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.

Gigajoule (GJ)

Unité métrique d'énergie couramment utilisée dans l'industrie de l'énergie. Un GJ est égal à 947 817 British Thermal Units («BTU»). Un GJ est également égal à 277,8 kilowattheures («kWh»).

Gigawatt (GW)

Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

Gigawattheure (GWh)

Mesure de consommation d'électricité qui correspond à l'utilisation de 1 000 mégawatts d'électricité pendant une heure.

Indemnités de résiliation de CAÉ

Le Balancing Pool a résilié les contrats d'achat d'électricité des unités B et C de la centrale de Sundance et, par conséquent, a versé à TransAlta une indemnité de 157 millions de dollars au premier trimestre de 2018 ainsi qu'une indemnité supplémentaire de 56 millions de dollars (plus la TPS et les intérêts) reçue dans le cadre de la victoire en arbitrage contre le Balancing Pool au troisième trimestre de 2019. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture».

Interruption non planifiée

Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

Interruption planifiée

Arrêt planifié périodique d'une unité de production aux fins de travaux d'entretien d'envergure et de réparations. La durée, habituellement calculée en semaines, est établie à compter de l'arrêt de la centrale jusqu'à sa remise en service.

Mégawatt (MW)

Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

Mégawattheure (MWh)

Mesure de la consommation d'électricité qui correspond à l'utilisation de 1 000 000 de watts pendant une heure.

Optimisation de la répartition

Achat d'électricité pour satisfaire aux obligations contractuelles, lorsque cela est rentable.

Réduction de la capacité nominale

Diminution de la capacité électrique nominale d'une centrale ou d'une unité.

Services auxiliaires

En vertu de la loi intitulée *Electric Utilities Act*, les services auxiliaires sont les services nécessaires pour faire en sorte que le réseau électrique interconnecté soit exploité de manière à fournir un niveau de service satisfaisant grâce à des niveaux de tension et de fréquence acceptables

Térajoule (TJ)

Unité métrique d'énergie couramment utilisée dans l'industrie de l'énergie. Un TJ équivaut à 1 000 GJ ou à un billion de joules. Un TJ est également égal à 277 778 kilowattheures («kWh»).

Turbine

Dispositif rotatif qui produit de l'énergie mécanique à partir de l'énergie d'un fluide (comme l'eau, la vapeur ou des gaz chauds). Les turbines convertissent l'énergie cinétique des fluides en énergie mécanique selon les principes de l'impulsion et de la réaction ou d'un mélange des deux.

TransAlta Corporation

110 - 12th Avenue S.W.
Box 1900, Station "M"
Calgary (Alberta) T2P 2M1

Téléphone

403.267.7110

Site Web

www.transalta.com

Société de fiducie Computershare du Canada

Suite 600, 530 - 8 th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 3S8

Téléphone

Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.564.6253
En dehors de l'Amérique du Nord : 514.982.7555

Télécopieur

Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.453.0330
En dehors de l'Amérique du Nord : 403.267.6529

Site Web

www.investorcentre.com

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Investisseurs – Demandes de renseignements

Téléphone

Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.387.3598
Calgary ou en dehors de l'Amérique du Nord : 403.267.2520

Courriel

investor_relations@transalta.com

Médias – Demandes de renseignements

Téléphone

Sans frais : 1.855.255.9184
ou 403.267.2540

Courriel

TA_Media_Relations@transalta.com

Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| (non audité) | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|---------------|
| | 2020 | 2019 |
| Produits des activités ordinaires (note 4) | 606 | 648 |
| Coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité (note 5) | 238 | 366 |
| Marge brute | 368 | 282 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration (note 5) | 128 | 104 |
| Amortissement | 156 | 145 |
| Reprise de dépréciation d'actifs (note 1 B)) | (41) | — |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 9 | 7 |
| Autres résultats d'exploitation, montant net | (10) | (10) |
| Résultats d'exploitation | 126 | 36 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | 1 | 2 |
| Charge d'intérêts nette (note 6) | (62) | (50) |
| Perte de change | (19) | (1) |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 46 | (13) |
| Charge d'impôts sur le résultat (note 7) | 2 | 17 |
| Résultat net | 44 | (30) |
| Résultat net attribuable aux : | | |
| Actionnaires de TransAlta | 37 | (65) |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 8) | 7 | 35 |
| | 44 | (30) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de TransAlta | 37 | (65) |
| Dividendes sur actions privilégiées (note 15) | 10 | — |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 27 | (65) |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions) | 277 | 285 |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué | 0,10 | (0,23) |

Voir les notes jointes.

États du résultat global consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| (non audité) | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Résultat net | 44 | (30) |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Profits actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts ¹ | 6 | (19) |
| Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ² | 9 | 3 |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net | 15 | (16) |
| Profits (pertes) à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des impôts ³ | 96 | (21) |
| Profits (pertes) sur instruments financiers désignés comme couvertures des comptes des établissements à l'étranger, déduction faite des impôts ³ | (41) | 8 |
| Profits (pertes) sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ⁴ | 14 | (51) |
| Reclassement en résultat net des (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ⁵ | (25) | 21 |
| Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net | 44 | (43) |
| Autres éléments du résultat global | 59 | (59) |
| Total du résultat global | 103 | (89) |
| Total du résultat global attribuable aux : | | |
| Actionnaires de TransAlta | 78 | (125) |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 8) | 25 | 36 |
| | 103 | (89) |

1) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de 2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 (recouvrement de 7 millions de dollars en 2019).

2) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de 1 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 (néant en 2019).

3) Aucune charge d'impôts sur le résultat n'a été comptabilisée pour les périodes de trois mois closes le 31 mars 2020 ou 2019.

4) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de 5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 (recouvrement de 14 millions de dollars en 2019).

5) Déduction faite du reclassement de la charge d'impôts sur le résultat de 7 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 (recouvrement de 6 millions de dollars en 2019).

Voir les notes jointes.

États de la situation financière consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| (non audité) | Au 31 mars 2020 | Au 31 décembre 2019 |
|--|-----------------|---------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 338 | 411 |
| Liquidités soumises à restrictions | 16 | 32 |
| Créances clients et autres débiteurs | 431 | 462 |
| Charges payées d'avance | 53 | 19 |
| Actifs de gestion du risque (notes 9 et 10) | 265 | 166 |
| Stocks | 263 | 251 |
| | 1 366 | 1 341 |
| Partie non courante des créances au titre des contrats de location-financement | 172 | 176 |
| Actifs de gestion du risque (notes 9 et 10) | 689 | 640 |
| Immobilisations corporelles (note 11) | | |
| Coût | 13 548 | 13 395 |
| Amortissement cumulé | (7 472) | (7 188) |
| | 6 076 | 6 207 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 144 | 146 |
| Immobilisations incorporelles | 313 | 318 |
| Goodwill | 465 | 464 |
| Actifs d'impôt différé | 27 | 18 |
| Autres actifs | 190 | 198 |
| Total de l'actif | 9 442 | 9 508 |
| Dettes fournisseurs et charges à payer | 413 | 413 |
| Partie courante de la provision pour frais de démantèlement et autres provisions | 55 | 58 |
| Passifs de gestion du risque (notes 9 et 10) | 102 | 81 |
| Partie courante des passifs sur contrat | 1 | 1 |
| Impôts sur le résultat à payer | 17 | 14 |
| Dividendes à verser (notes 14 et 15) | 38 | 37 |
| Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives (note 12) | 514 | 513 |
| | 1 140 | 1 117 |
| Facilités de crédit, dette à long terme et obligations locatives (note 12) | 2 665 | 2 699 |
| Titres échangeables (note 13) | 327 | 326 |
| Provision pour frais de démantèlement et autres provisions (note 1 B)) | 391 | 488 |
| Passifs d'impôt différé | 471 | 472 |
| Passifs de gestion du risque (notes 9 et 10) | 45 | 29 |
| Passifs sur contrat | 14 | 14 |
| Obligations au titre des prestations définies et autres passifs non courants | 292 | 301 |
| Capitaux propres | | |
| Actions ordinaires (note 14) | 2 960 | 2 978 |
| Actions privilégiées | 942 | 942 |
| Surplus d'apport | 28 | 42 |
| Déficit | (1 433) | (1 455) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 495 | 454 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 2 992 | 2 961 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 8) | 1 105 | 1 101 |
| Total des capitaux propres | 4 097 | 4 062 |
| Total du passif et des capitaux propres | 9 442 | 9 508 |

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture (note 3)

Engagements et éventualités (note 16)

Voir les notes jointes.

États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

(non audité)

| Trois mois clos le 31 mars 2020 | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Surplus d'apport | Déficit | Cumul des autres éléments du résultat global | Attribuable aux actionnaires | Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Total |
|---|--------------------|----------------------|------------------|----------------|--|------------------------------|--|--------------|
| Solde au 31 décembre 2019 | 2 978 | 942 | 42 | (1 455) | 454 | 2 961 | 1 101 | 4 062 |
| Résultat net | — | — | — | 37 | — | 37 | 7 | 44 |
| Autres éléments du résultat global : | | | | | | | | |
| Profits nets à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des couvertures et des impôts | — | — | — | — | 55 | 55 | — | 55 |
| Pertes nettes sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | — | — | — | — | (2) | (2) | — | (2) |
| Profits actuariels nets sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts | — | — | — | — | 6 | 6 | — | 6 |
| Participations intersociétés évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | — | — | — | — | (18) | (18) | 18 | — |
| Total du résultat global | — | — | — | 37 | 41 | 78 | 25 | 103 |
| Dividendes sur actions ordinaires | — | — | — | (12) | — | (12) | — | (12) |
| Dividendes sur actions privilégiées | — | — | — | (10) | — | (10) | — | (10) |
| Actions rachetées dans le cadre de l'OPRA | (14) | — | — | 5 | — | (9) | — | (9) |
| Variations des participations ne donnant pas le contrôle dans TransAlta Renewables (note 8) | — | — | — | 2 | — | 2 | 5 | 7 |
| Incidence des régimes de paiements fondés sur des actions | (4) | — | (14) | — | — | (18) | — | (18) |
| Distributions versées et à verser aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 8) | — | — | — | — | — | — | (26) | (26) |
| Solde au 31 mars 2020 | 2 960 | 942 | 28 | (1 433) | 495 | 2 992 | 1 105 | 4 097 |

| Trois mois clos le 31 mars 2019 | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Surplus d'apport | Déficit | Cumul des autres éléments du résultat global | Attribuable aux actionnaires | Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Total |
|--|--------------------|----------------------|------------------|----------------|--|------------------------------|--|--------------|
| Solde au 31 décembre 2018 | 3 059 | 942 | 11 | (1 496) | 481 | 2 997 | 1 137 | 4 134 |
| Incidence des modifications apportées aux méthodes comptables | — | — | — | 3 | — | 3 | — | 3 |
| Solde ajusté au 1 ^{er} janvier 2019 | 3 059 | 942 | 11 | (1 493) | 481 | 3 000 | 1 137 | 4 137 |
| Résultat net | — | — | — | (65) | — | (65) | 35 | (30) |
| Autres éléments du résultat global : | | | | | | | | |
| Pertes nettes à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des couvertures et des impôts | — | — | — | — | (13) | (13) | — | (13) |
| Pertes nettes sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | — | — | — | — | (27) | (27) | — | (27) |
| Pertes actuarielles nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts | — | — | — | — | (19) | (19) | — | (19) |
| Participations intersociétés évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | — | — | — | — | (1) | (1) | 1 | — |
| Total du résultat global | — | — | — | (65) | (60) | (125) | 36 | (89) |
| Variations des participations ne donnant pas le contrôle dans TransAlta Renewables (note 8) | — | — | — | — | 1 | 1 | 6 | 7 |
| Incidence des régimes de paiements fondés sur des actions | — | — | 1 | — | — | 1 | — | 1 |
| Distributions versées et à verser aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 8) | — | — | — | — | — | — | (39) | (39) |
| Solde au 31 mars 2019 | 3 059 | 942 | 12 | (1 558) | 422 | 2 877 | 1 140 | 4 017 |

Voir les notes jointes.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| (non audité) | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Activités d'exploitation | | |
| Résultat net | 44 | (30) |
| Amortissement (note 17) | 184 | 174 |
| Désactualisation des provisions | 9 | 6 |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | (4) | (7) |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé (note 7) | (7) | 10 |
| (Profit latent) perte latente sur les activités de gestion du risque | (53) | 2 |
| (Profits latents) pertes latentes de change | 26 | (1) |
| Provisions | – | 2 |
| Reprise de dépréciation d'actifs (note 1 B)) | (41) | – |
| Autres éléments sans effet de trésorerie | 6 | 6 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation du fonds de roulement | 164 | 162 |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation | 50 | (80) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 214 | 82 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 11) | (72) | (34) |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | (2) | (3) |
| Liquidités soumises à restrictions | 17 | 35 |
| Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise | – | (32) |
| Billet à recevoir pour financer les frais de mise en valeur de projets | – | (50) |
| Produit de la vente d'immobilisations corporelles | – | 1 |
| Pertes réalisées sur instruments financiers | 3 | 3 |
| Diminution des créances au titre des contrats de location-financement | 4 | 6 |
| Divers | 3 | (1) |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement | (48) | 22 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (95) | (53) |
| Activités de financement | | |
| Augmentation (diminution) nette des emprunts sur les facilités de crédit (note 12) | (101) | 71 |
| Remboursement de la dette à long terme (note 12) | (17) | (29) |
| Dividendes versés sur actions ordinaires (note 14) | (11) | (11) |
| Dividendes versés sur actions privilégiées (note 15) | (10) | – |
| Rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRA (note 14) | (9) | – |
| Pertes réalisées sur instruments financiers | (10) | – |
| Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales (note 8) | (19) | (32) |
| Diminution des obligations locatives (note 12) | (5) | (5) |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de financement | (14) | (3) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (196) | (9) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement | (77) | 20 |
| Incidence de la conversion sur la trésorerie en monnaies étrangères | 4 | – |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (73) | 20 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 411 | 89 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 338 | 109 |
| Impôts sur le résultat au comptant payés | 12 | 8 |
| Intérêts au comptant payés | 39 | 32 |

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés résumés

(non audité)

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Méthodes comptables

A. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale («IAS») 34, *Information financière intermédiaire*, en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les plus récents états financiers consolidés annuels de TransAlta Corporation («TransAlta» ou la «Société»), exception faite de ce qui est décrit à la note 2. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Par conséquent, ces états doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels de la Société disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la Société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats. Les résultats de TransAlta sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature du marché de l'électricité et des coûts du combustible connexes. Les coûts d'entretien sont habituellement plus élevés au cours des deuxième et troisième trimestres, périodes durant lesquelles les prix de l'électricité sont censés être inférieurs étant donné qu'ils augmentent généralement durant les mois d'hiver sur le marché canadien.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été reçue du comité d'audit, des finances et des risques au nom du conseil d'administration le 11 mai 2020.

B. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités selon l'IAS 34 fait appel au jugement de la direction et exige de celle-ci qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et la présentation d'information à l'égard des actifs éventuels et des passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Se reporter à la note 2 Y) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la Société pour plus de précisions.

L'épidémie du nouveau coronavirus (la «COVID-19») a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire, l'auto-isolement, la distanciation physique et sociale et la fermeture des entreprises considérées comme non essentielles, ont fortement perturbé les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un contexte économique incertain et complexe. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Les estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait influencer, directement ou indirectement, les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société dans les périodes futures sont également assujetties à une importante part d'incertitude. Se reporter à la note 10 pour une description des risques supplémentaires liés à la pandémie.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

Changements dans les estimations

Provisions pour frais de démantèlement et autres provisions

Au 31 mars 2020, les taux d'actualisation utilisés à l'égard de la provision pour frais de démantèlement avaient subi une forte variation, qui s'explique essentiellement par une hausse considérable de l'écart de crédit de TransAlta causée par la pandémie de COVID-19, laquelle a entraîné l'augmentation des écarts de crédit de la plupart des entités. L'augmentation des écarts de crédit a été en partie contrebalancée par une diminution des taux de référence. En conséquence, la Société a diminué la provision pour frais de démantèlement de 125 millions de dollars, dont 84 millions de dollars ont diminué les actifs connexes comptabilisés dans les immobilisations corporelles et 41 millions de dollars ont été reflétés comme une reprise de dépréciation dans les comptes de résultat, car ils concernent la mine de Centralia et les unités 1 et 2 de la centrale de Sundance, qui ne sont plus en exploitation et ont atteint la fin de leur durée d'utilité.

2. Principales méthodes comptables

A. Modifications comptables de l'exercice considéré

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2020. La Société n'a adopté par anticipation aucune norme, interprétation ou modification publiée mais qui n'est pas encore en vigueur.

I. Modifications apportées à l'IAS 1 et à l'IAS 8 – Définition du terme «significatif»

La Société a adopté les modifications apportées à l'IAS 1 et à l'IAS 8 à compter du 1^{er} janvier 2020. Les modifications fournissent une nouvelle définition du terme «significatif» selon laquelle «une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée».

Les modifications précisent que le caractère significatif dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations, dans le contexte des états financiers. L'inexactitude de l'information est significative si on peut s'attendre à ce qu'elle influence les décisions prises par les principaux utilisateurs. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société et ne devraient pas avoir d'incidence sur celle-ci dans le futur.

II. Modifications apportées à l'IFRS 7 et à l'IFRS 9 – Réforme des taux d'intérêt de référence

En septembre 2019, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence*, qui modifie les normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7. Ces modifications offrent une exception temporaire, pendant la période d'incertitude, à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture aux relations de couverture directement touchées par les réformes en cours des taux d'intérêt de référence. Ces modifications doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. La Société a adopté ces modifications à compter du 1^{er} janvier 2020. Aucune relation de couverture n'a été directement touchée à cette date.

Au cours du premier trimestre 2020, la Société a conclu des couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à une future émission prévue de titres d'emprunt en utilisant des instruments dérivés au taux interbancaire offert à Londres («LIBOR»). À titre d'exception temporaire, prévue par les modifications apportées à l'IFRS 9, la Société a fait comme si le taux d'intérêt LIBOR sur lequel se fondent les flux de trésorerie des swaps de taux d'intérêt n'était pas modifié par la réforme des taux interbancaires offerts («LIBOR») au moment d'évaluer si la couverture est hautement efficace.

B. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement.

3. Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

A. Pandémie mondiale

L'Organisation mondiale de la Santé («OMS») a déclaré l'épidémie de COVID-19 urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020, pour ensuite la qualifier de pandémie mondiale le 11 mars 2020.

La Société a officiellement mis en œuvre son plan de continuité des activités le 9 mars 2020, qui préconise ce qui suit : i) veiller à ce que les employés en mesure de travailler à distance le fassent; et ii) s'assurer que les employés chargés de l'exploitation et de la maintenance de ses installations, qui ne sont pas en mesure de travailler à distance, peuvent travailler en toute sécurité et de façon à protéger leur santé. Ce plan comprend des contrôles de santé, des mesures de nettoyage améliorées, des interdictions de voyager, des horaires de travail révisés, des équipes de travail d'appoint et la réorganisation des processus et des procédures pour limiter les contacts avec les autres employés et les sous-traitants sur place.

Actuellement, toutes nos installations restent pleinement opérationnelles et peuvent répondre aux besoins de nos clients. Nous avons modifié nos procédures d'exploitation et mis en œuvre des restrictions relatives à l'accès non essentiel à nos installations afin de maintenir nos activités tout au long de la pandémie. La Société poursuit ses activités et continue de servir l'ensemble de ses clients et de ses contreparties conformément aux modalités de leurs contrats. Nous n'avons pas subi d'interruption quant aux exigences de service. La fourniture d'électricité et de vapeur demeure une exigence de service primordiale pour tous nos clients et a été considérée comme un service essentiel dans nos territoires.

La Société continue à maintenir une situation financière solide, en partie grâce aux contrats à long terme et aux positions couvertes. La Société devrait recevoir la deuxième tranche de 400 millions de dollars de l'investissement fait par Brookfield au quatrième trimestre de 2020 et la Société a accès à des capitaux supplémentaires grâce au financement possible de projets d'actifs existants qui sont actuellement non grevés. Actuellement, nous avons accès à des liquidités s'élevant à 1,7 milliard de dollars, dont 338 millions de dollars en trésorerie, et nous disposons de suffisamment de liquidités pour rembourser la dette venant à échéance en novembre 2020. Le prochain remboursement important de la dette est prévu en novembre 2022.

La Société a couvert environ 50 % de sa production de base commerciale en Alberta à 52 \$ par MWh pour le reste de 2020.

Le conseil et la direction surveillent l'évolution de la situation et évaluent constamment ses répercussions sur la sécurité des employés, des activités d'exploitation, des chaînes d'approvisionnement et des clients de la Société et, de façon plus générale, sur les activités commerciales et les affaires internes de la Société et ses projets en immobilisations en cours. L'incidence que pourrait avoir la pandémie sur les activités commerciales et les affaires internes de la Société comprend notamment des interruptions potentielles de la production, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'indisponibilité d'employés, de possibles retards dans les projets en immobilisations, un risque de crédit accru lié aux contreparties et une hausse de la volatilité des prix des produits de base et des évaluations des instruments financiers. En outre, l'ensemble des répercussions sur l'économie mondiale et les marchés des capitaux pourrait se faire sentir négativement sur la disponibilité du capital aux fins d'investissement ainsi que sur la demande d'électricité et le prix des produits de base.

B. Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 27 mai 2019, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto («TSX») a accepté l'avis déposé par la Société en vue de mettre en œuvre une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités («OPRA») pour une partie de ses actions ordinaires. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, la Société a racheté et annulé un total de 1 297 000 actions ordinaires à un prix moyen de 6,73 \$ l'action, pour un coût total de 9 millions de dollars.

C. Acquisition d'un actif de cogénération sous contrat dans le Michigan

Le 17 mars 2020, la Société a annoncé qu'elle avait acquis une centrale de cogénération alimentée au gaz naturel sous contrat auprès de deux sociétés privées. Le prix d'achat était d'environ 27 millions de dollars américains, sous réserve des ajustements liés au fonds de roulement. L'actif est une centrale de cogénération de 29 MW dans le Michigan, visé par un CAÉ à long terme et des contrats de vente de vapeur pour environ six ans conclus avec des contreparties de grande qualité. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de TransAlta qui consiste à développer l'activité de production sur place, à diversifier le portefeuille de cogénération de la Société et à accroître la réserve d'actifs en vue d'éventuels transferts à TransAlta Renewables Inc. L'acquisition devrait se conclure au deuxième trimestre de 2020.

D. Lettre d'intention visant la vente du gazoduc Pioneer

Le 12 mars 2020, TransAlta a annoncé que la Société et son partenaire Tidewater Midstream & Infrastructure Ltd. («Tidewater») avaient conclu une lettre d'intention visant la vente du gazoduc Pioneer à NOVA Gas Transmission Ltd. («NGTL»), une filiale en propriété exclusive de TC Énergie, pour la somme de 255 millions de dollars. Dans le cadre de cette transaction, NGTL a l'intention d'intégrer le gazoduc Pioneer dans son infrastructure de gazoducs en Alberta.

Selon les modalités de l'accord, TransAlta conclura des contrats de transport aux fins de livraisons à long terme avec NGTL, ce qui portera le total des services de transport de gaz naturel par gazoduc, nouveaux et existants, à 400 TJ/jour d'ici 2023. Les engagements actuels de TransAlta, y compris les 139 TJ/jour avec Tidewater, resteront en place jusqu'à la clôture de la transaction. La transaction est conditionnelle à la conclusion d'un contrat d'achat et de vente et à l'obtention des approbations réglementaires habituelles.

4. Produits

A. Ventilation des produits

Les produits de la Société sont essentiellement tirés de la vente d'énergie, de la capacité et d'attributs environnementaux, de la location de centrales, et des activités de commercialisation et de négociation de l'énergie, que la Société ventile selon les groupes suivants afin de déterminer comment les facteurs économiques influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

| Trois mois clos le 31 mars 2020 | Charbon - Canada | Charbon - É.-U. | Gaz - Canada | Gaz - Australie | Énergie éolienne et énergie solaire | Hydro- électricité | Commercia- lisation de l'énergie | Siège social | Total |
|---|---------------------|--------------------|-----------------|--------------------|--|-----------------------|--|-----------------|------------|
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | 77 | 4 | 50 | 21 | 71 | 36 | — | — | 259 |
| Produits des activités ordinaires tirés des contrats de location ¹ | 13 | — | — | 15 | — | — | — | — | 28 |
| Produits des activités ordinaires tirés des instruments dérivés | 2 | 99 | 1 | — | 11 | — | 28 | 2 | 143 |
| Incitatifs gouvernementaux | — | — | — | — | 1 | — | — | — | 1 |
| Produits des activités ordinaires tirés d'autres sources ² | 114 | 39 | — | 3 | 22 | 2 | — | (5) | 175 |
| Total des produits des activités ordinaires | 206 | 142 | 51 | 39 | 105 | 38 | 28 | (3) | 606 |
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | | | | | | | | | |
| Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires | | | | | | | | | |
| À un moment précis | 5 | 4 | — | — | 4 | — | — | — | 13 |
| Progressivement | 72 | — | 50 | 21 | 67 | 36 | — | — | 246 |
| Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | 77 | 4 | 50 | 21 | 71 | 36 | — | — | 259 |

1) Total des produits locatifs, y compris les loyers conditionnels liés à certains CAÉ et à d'autres contrats à long terme qui respectent les critères des contrats de location simple.

2) Comprennent les produits tirés des activités de détail et de diverses autres sources.

| Trois mois clos le 31 mars 2019 | Charbon - Canada | Charbon - É.-U. | Gaz - Canada | Gaz - Australie | Énergie éolienne et énergie solaire | Hydro- électricité | Commercia- lisation de l'énergie | Siège social | Total |
|---|---------------------|--------------------|-----------------|--------------------|--|-----------------------|--|--------------|------------|
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | 107 | 2 | 59 | 22 | 75 | 35 | — | — | 300 |
| Produits des activités ordinaires tirés des contrats de location ¹ | 16 | — | — | 17 | — | — | — | — | 33 |
| Produits des activités ordinaires tirés des instruments dérivés | (33) | (38) | 5 | — | 2 | — | 46 | — | (18) |
| Incitatifs gouvernementaux | — | — | — | — | 2 | — | — | — | 2 |
| Produits des activités ordinaires tirés d'autres sources ² | 135 | 182 | 1 | 2 | 10 | 2 | — | (1) | 331 |
| Total des produits des activités ordinaires | 225 | 146 | 65 | 41 | 89 | 37 | 46 | (1) | 648 |
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | | | | | | | | | |
| Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires | | | | | | | | | |
| À un moment précis | 8 | 2 | — | — | 6 | — | — | — | 16 |
| Progressivement | 99 | — | 59 | 22 | 69 | 35 | — | — | 284 |
| Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | 107 | 2 | 59 | 22 | 75 | 35 | — | — | 300 |

1) Total des produits locatifs, y compris les loyers conditionnels liés à certains CAÉ et à d'autres contrats à long terme qui respectent les critères des contrats de location simple.

2) Comprennent les produits tirés des activités de détail et de diverses autres sources.

5. Charges selon leur nature

Les charges sont classées selon leur nature comme suit :

| | Trois mois clos les 31 mars | | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| | 2020 | | 2019 | |
| | Combustible et achats d'électricité | Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | Combustible et achats d'électricité | Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration |
| Combustible | 159 | — | 214 | — |
| Achats d'électricité | 39 | — | 104 | — |
| Amortissement minier | 28 | — | 29 | — |
| Salaires et avantages sociaux | 12 | 67 | 19 | 49 |
| Autres charges d'exploitation | — | 61 | — | 55 |
| Total | 238 | 128 | 366 | 104 |

6. Charge d'intérêts nette

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont comme suit :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Intérêt sur la dette | 43 | 41 |
| Intérêt sur les titres échangeables | 7 | — |
| Produits d'intérêts | (3) | (2) |
| Intérêts incorporés au coût de l'actif | (1) | (1) |
| Intérêts sur les obligations au titre des contrats de location-financement | 2 | 1 |
| Frais liés à la facilité de crédit, frais bancaires et autres intérêts | 4 | 3 |
| Divers | 1 | 2 |
| Désactualisation des provisions | 9 | 6 |
| Charge d'intérêts nette | 62 | 50 |

7. Impôts

Les composantes de la charge d'impôts sur le résultat sont comme suit :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Charge d'impôt exigible | 9 | 7 |
| Recouvrement d'impôt différé lié à la naissance et à la reprise des différences temporaires | (10) | (9) |
| Charge d'impôt différé découlant de la réduction de valeur des actifs d'impôt différé ¹ | 3 | 19 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 2 | 17 |

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Charge d'impôt exigible | 9 | 7 |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé | (7) | 10 |
| Charge d'impôts sur le résultat | 2 | 17 |

¹ Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, la Société a comptabilisé une réduction de valeur d'actifs d'impôt différé de 3 millions de dollars (réduction de 19 millions de dollars au 31 mars 2019). Les actifs d'impôt différé ont trait principalement aux avantages fiscaux liés à des pertes subies dans le cadre des activités de la Société aux États-Unis détenues directement. La Société évalue à la fin de chaque période s'il est probable que ses activités aux États-Unis détenues directement puissent générer un résultat imposable futur suffisant pour lui permettre d'utiliser les pertes fiscales sous-jacentes. La Société a sorti ces actifs du bilan, puisqu'il n'est plus considéré comme probable que ses activités aux États-Unis détenues directement pourront générer un résultat imposable futur suffisant pour lui permettre d'utiliser les pertes fiscales sous-jacentes.

8. Participations ne donnant pas le contrôle

Les filiales de la Société ayant d'importantes participations ne donnant pas le contrôle sont TransAlta Renewables et TransAlta Cogeneration L.P. Le résultat net, les distributions et les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de TransAlta Renewables comprennent la participation ne donnant pas le contrôle de 17 % dans Kent Hills Wind LP, qui détient le parc éolien de Kent Hills d'une capacité de 167 MW situé au Nouveau-Brunswick.

Le pourcentage de la propriété, des droits de vote et de la participation en capitaux propres de la Société dans TransAlta Renewables a changé comme suit :

| Période ¹ | Pourcentage |
|--|-------------|
| Du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 mars 2019 | 60,8 |
| Du 1 ^{er} avril 2019 au 30 juin 2019 | 60,6 |
| Du 1 ^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019 | 60,5 |
| Du 1 ^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019 | 60,4 |
| Du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020 | 60,3 |

1) Les changements d'une période à l'autre sont attribuables au régime de réinvestissement des dividendes de TransAlta Renewables qui permet aux investisseurs de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires. Pour cette raison, le pourcentage de la participation change chaque mois. La Société ne participe pas au régime de réinvestissement des dividendes.

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|------|
| | 2020 | 2019 |
| Résultat net | | |
| TransAlta Cogeneration L.P. | 3 | 4 |
| TransAlta Renewables | 4 | 31 |
| | 7 | 35 |
| Total du résultat global | | |
| TransAlta Cogeneration L.P. | 3 | 4 |
| TransAlta Renewables | 22 | 32 |
| | 25 | 36 |
| Distributions en espèces versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | | |
| TransAlta Cogeneration L.P. | 1 | 15 |
| TransAlta Renewables | 18 | 17 |
| | 19 | 32 |

| Au | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|--------------|------------------|
| Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | | |
| TransAlta Cogeneration L.P. | 163 | 160 |
| TransAlta Renewables | 942 | 941 |
| | 1 105 | 1 101 |
| Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle (%) | | |
| TransAlta Cogeneration L.P. | 49,99 | 49,99 |
| TransAlta Renewables | 39,7 | 39,6 |

9. Instruments financiers

A. Actifs financiers et passifs financiers – évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués régulièrement à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

I. Évaluations des justes valeurs de niveaux I, II et III

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie de la juste valeur utilisée par la Société sont définis ci-dessous. L'évaluation à la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le calcul de celle-ci étant fondé sur les données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la Société a accès à la date d'évaluation.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée sur les actifs ou les passifs qui ne sont pas facilement observables.

Pour ce qui est des actifs et des passifs qui sont comptabilisés à la juste valeur de manière récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (d'après la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Aucun changement n'est intervenu dans les processus d'évaluation, les techniques d'évaluation et les types de données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de la Société au cours de la période. Pour plus de précisions, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels audités de 2019.

Les informations sur les contrats ou les groupes de contrats au titre des activités de gestion du risque qui sont inclus dans les évaluations de niveau III et les données d'entrée non observables et les sensibilités qui s'y rattachent sont comme suit, compte non tenu de l'incidence sur la juste valeur de certaines données d'entrée non observables comme les liquidités et les escomptes de crédit («justes valeurs de base») ainsi que les profits et les pertes initiaux. La fourchette de sensibilité des justes valeurs de base est établie à l'aide d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour les principales données d'entrée non observables, qui peuvent comprendre les prix à terme des produits de base, la volatilité et les corrélations des produits de base, le volume des livraisons et leur forme.

Au

31 mars 2020

| Description | Juste valeur de base | Sensibilité | Technique d'évaluation | Données d'entrée non observables | Fourchette | Variation possible raisonnable |
|---|----------------------|-------------|---|---|---------------------|--|
| Ventes d'électricité à long terme – États-Unis | 830 | +49 -148 | Prévisions de prix à long terme | Prix de l'électricité à terme non liquide (par MWh) | 22 \$ US à 28 \$ US | Baisse du prix de 3 \$ US ou hausse de 9 \$ US |
| | | | Techniques d'évaluation des options, statistiques historiques («bootstrap») et régression historique des prix | Relation de base | 95 % à 112 % | 5,0 % à 7,0 % |
| Produits structurés – est des États-Unis | 10 | +2 -2 | | Facteurs non standards | 63 % à 116 % | 4,0 % à 10,0 % |
| Contrats d'approvisionnement exclusif – est des États-Unis | 20 | +4 -4 | Statistiques historiques («bootstrap») | Volume Coût de l'approvisionnement | | (+/-) 5 % (+/-) 0,80 \$ US par MWh |
| | | | | Prix de l'électricité à terme non liquide (par MWh) | 38 \$ US à 60 \$ US | 6 \$ US |
| Ventes d'énergie éolienne à long terme – est des États-Unis | (23) | +25 -25 | Prévisions de prix à long terme | Prix des crédits d'énergie renouvelable à terme non liquide (par unité) | 7 \$ US | 1 \$ US |
| Autres | (3) | +6 -5 | | | | |

| Au | 31 décembre 2019 | | | | | |
|---|----------------------|-------------|---|---|---------------------|--|
| Description | Juste valeur de base | Sensibilité | Technique d'évaluation | Données d'entrée non observables | Fourchette | Variation possible raisonnable |
| Ventes d'électricité à long terme – États-Unis | 737 | +46 -139 | Prévisions de prix à long terme | Prix de l'électricité à terme non liquide (par MWh) | 20 \$ US à 28 \$ US | Baisse du prix de 3 \$ US ou hausse de 9 \$ US |
| | | | Techniques d'évaluation des options, statistiques historiques («bootstrap») et régression historique des prix | Relation de base | 91 % à 112 % | 4,0 % à 6,0 % |
| Produits structurés – est des États-Unis | 7 | +2 -2 | Statistiques historiques («bootstrap») | Facteurs non standards | 63 % à 116 % | 4,0 % à 10,0 % |
| Contrats d'approvisionnement exclusif – est des États-Unis | 10 | +3 -3 | Statistiques historiques («bootstrap») | Volume Coût de l'approvisionnement | | (+/-) 5 % (+/-) 1 \$ US par MWh |
| | | | | Prix de l'électricité à terme non liquide (par MWh) | 38 \$ US à 60 \$ US | 6 \$ US |
| Ventes d'énergie éolienne à long terme – est des États-Unis | (28) | +20 -20 | Prévisions de prix à long terme | Prix des crédits d'énergie renouvelable à terme non liquide (par unité) | 9 \$ US | 1 \$ US |
| Autres ¹ | (6) | +8 -8 | | | | |

1) Étant donné que la Société a effectué moins d'achats d'électricité conditionnels, il n'est plus important de les présenter séparément et ils sont désormais inclus dans le poste «Autres». En conséquence, les montants au 31 décembre 2019 ont été reclassés pour des raisons de cohérence.

i. Vente d'électricité à long terme – États-Unis

La Société a conclu un contrat de vente d'électricité à long terme, à prix fixe, aux États-Unis visant la livraison d'électricité selon les niveaux de capacité suivants : 380 MW jusqu'au 31 décembre 2024 et 300 MW jusqu'au 31 décembre 2025. Le contrat est désigné comme couverture de flux de trésorerie globale.

Le contrat est libellé en dollars américains. Comme le dollar américain s'est apprécié par rapport au dollar canadien entre le 31 décembre 2019 et le 31 mars 2020, la juste valeur de base et la valeur de sensibilité ont augmenté respectivement d'environ 64 millions de dollars et 11 millions de dollars.

ii. Produits structurés – est des États-Unis

La Société a conclu des contrats d'électricité à prix fixe dans l'est des États-Unis, où elle a accepté d'acheter ou de vendre de l'électricité à des installations ou emplacements où les marchés sont non liquides ou en dehors des heures standards.

iii. Contrats d'approvisionnement exclusif – est des États-Unis

La Société dispose d'un portefeuille de contrats d'approvisionnement exclusif, aux termes desquels la Société s'engage à répondre aux besoins spécifiques de clients des services publics pour une gamme de produits pouvant comprendre l'énergie électrique, la capacité, le transport, les services auxiliaires, les crédits d'énergie renouvelable et les coûts de la société indépendante d'exploitation du réseau.

iv. Ventes d'énergie éolienne à long terme – est des États-Unis

En ce qui a trait au projet de parc éolien Big Level, la Société a un contrat à long terme fondé sur les écarts en vertu duquel elle reçoit un prix fixe par MWh et paie le cours du marché en vigueur et en temps réel de l'énergie par MWh ainsi que la livraison physique de crédits d'énergie renouvelable fondés sur une approximation de la production. La mise en service de la centrale a eu lieu en décembre 2019 et le contrat, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2019, se prolonge sur 15 ans à partir la date de mise en service. Le contrat est comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net.

II. Actifs et passifs de gestion du risque lié aux produits de base

Les actifs et les passifs de gestion du risque lié aux produits de base comprennent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés dans les secteurs Commercialisation de l'énergie et Production dans le cadre des activités de négociation et de certaines activités d'impartition. Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat de ces secteurs.

Les actifs et les passifs de gestion du risque lié aux produits de base sont classés selon leur niveau de juste valeur au 31 mars 2020 : niveau I – actif net de 1 million de dollars (passif net de 3 millions de dollars au 31 décembre 2019), niveau II – actif net de 29 millions de dollars (actif net de 9 millions de dollars au 31 décembre 2019), niveau III – actif net de 764 millions de dollars (actif net de 686 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Les variations importantes des actifs et des passifs nets de gestion du risque lié aux produits de base au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 découlent essentiellement des variations des prix du marché et des taux de change, en partie contrebalancés par des règlements de contrats.

Les tableaux suivants résument les facteurs clés ayant une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs de gestion du risque lié aux produits de base de niveau III au cours des périodes de trois mois closes respectivement les 31 mars 2020 et 2019 :

| | Trois mois clos le 31 mars 2020 | | | Trois mois clos le 31 mars 2019 | | |
|---|---------------------------------|--|------------|---------------------------------|--|------------|
| | Couvertures | Éléments autres que de couverture | Total | Couvertures | Éléments autres que de couverture | Total |
| Solde d'ouverture | 678 | 8 | 686 | 689 | 6 | 695 |
| Variations attribuables aux : | | | | | | |
| Variations des prix du marché pour les contrats existants | 18 | 22 | 40 | (21) | 3 | (18) |
| Variations des prix du marché pour les nouveaux contrats | — | 5 | 5 | — | 5 | 5 |
| Contrats réglés | (23) | — | (23) | (17) | 3 | (14) |
| Variation des taux de change | 57 | (1) | 56 | (12) | — | (12) |
| Actifs nets de gestion du risque à la fin de la période | 730 | 34 | 764 | 639 | 17 | 656 |
| Informations supplémentaires sur le niveau III : | | | | | | |
| Profits comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | 75 | — | 75 | (33) | — | (33) |
| Total des profits (pertes) compris dans le résultat avant impôts sur le résultat | (23) | 26 | 3 | (17) | 8 | (9) |
| Profits latents compris dans le résultat avant impôts sur le résultat liés aux actifs nets détenus à la fin de la période | — | 26 | 26 | — | 11 | 11 |

III. Autres actifs et passifs de gestion du risque

Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent principalement les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés dans la gestion des risques liés aux transactions sur les produits non énergétiques, comme les taux d'intérêt, l'investissement net dans des établissements à l'étranger et d'autres risques de change. La comptabilité de couverture n'est pas toujours utilisée.

Les autres actifs et passifs de gestion du risque, totalisant une juste valeur d'actif net de 13 millions de dollars au 31 mars 2020 (actif net de 4 millions de dollars au 31 décembre 2019), sont classés au niveau II de la hiérarchie de la juste valeur. Les variations importantes dans les autres actifs nets de gestion du risque au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 sont principalement attribuables aux variations favorables des taux de change et aux nouveaux contrats.

IV. Autres actifs et passifs financiers

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers évaluées autrement qu'à la juste valeur sont présentées comme suit :

| | Juste valeur ¹ | | | | Valeur comptable totale ¹ |
|---|---------------------------|-----------|------------|-------|--------------------------------------|
| | Niveau I | Niveau II | Niveau III | Total | |
| Titres échangeables au 31 mars 2020 | — | 268 | — | 268 | 327 |
| Dettes à long terme au 31 mars 2020 | — | 3 069 | — | 3 069 | 3 039 |
| Titres échangeables au 31 décembre 2019 | — | 342 | — | 342 | 326 |
| Dettes à long terme au 31 décembre 2019 | — | 3 157 | — | 3 157 | 3 070 |

1) Comprend la partie courante.

Les justes valeurs des débentures, des billets de premier rang et des titres échangeables de la Société sont établies en utilisant les prix observés sur les marchés secondaires. Les justes valeurs de la dette sans recours et d'autres dettes à long terme sont établies en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance. Au 31 mars 2020, la juste valeur des titres échangeables avait subi une forte variation, principalement en raison d'une hausse considérable de l'écart de crédit de TransAlta causée par la pandémie de COVID-19, laquelle a entraîné l'augmentation des écarts de crédit de la plupart des entités. L'augmentation des écarts de crédit a été en partie contrebalancée par une diminution des taux de référence. La variation de la juste valeur des soldes de dette à long terme n'a pas été aussi marquée, étant donné qu'une grande partie de la dette est garantie sans recours et n'est pas touchée par les variations des écarts de crédit de TransAlta.

La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers à court terme (trésorerie et équivalents de trésorerie, créances clients, garanties versées, dettes fournisseurs et charges à payer, garanties reçues et dividendes à verser) se rapproche de leur juste valeur compte tenu de la nature liquide de l'actif ou du passif. La juste valeur du prêt à recevoir et des créances au titre des contrats de location-financement se rapproche de leur valeur comptable.

C. Profits et pertes initiaux

La majorité des instruments dérivés négociés par la Société est fondée sur les cours ajustés à une Bourse active ou dépasse la période pour laquelle des cours cotés sont disponibles. Les justes valeurs de ces dérivés sont établies en utilisant des données d'entrée qui ne sont pas facilement observables. Se reporter à la rubrique B de la présente note 9 pour les techniques d'évaluation utilisées pour les justes valeurs de niveau III. Dans certains cas, une différence peut surgir entre la juste valeur d'un instrument financier à la comptabilisation initiale (le «prix de transaction») et le montant calculé selon le modèle d'évaluation. Ce profit latent ou cette perte latente est comptabilisé en résultat net seulement si la juste valeur de l'instrument est attestée par un prix du marché qui est coté sur un marché actif, des transactions observables dans le marché actuel qui sont essentiellement les mêmes, ou une technique d'évaluation qui utilise des données d'entrée du marché observables. Lorsque ces critères ne sont pas respectés, la différence est différée dans les états de la situation financière consolidés dans les actifs et passifs de gestion du risque et est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat correspondant. La différence entre le prix de transaction et la juste valeur établie selon le modèle d'évaluation, à comptabiliser dans le résultat net, et le rapprochement des variations se présentent comme suit :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|-----------|
| | 2020 | 2019 |
| Profit net non amorti au début de la période | 9 | 49 |
| Nouveaux profits (pertes) initiaux | 2 | — |
| Amortissement comptabilisé dans le résultat net au cours de la période | (4) | (8) |
| Profit net non amorti à la fin de la période | 7 | 41 |

10. Activités de gestion du risque

La Société est exposée au risque de marché en raison des variations des prix de produits de base, des taux de change, des taux d'intérêt, du risque de crédit et du risque de liquidité. Ces risques ont une incidence sur le résultat de la Société et sur la valeur des instruments financiers connexes qu'elle détient. La stratégie, les politiques et les contrôles de gestion du risque de la Société sont conçus de sorte que le risque qu'elle assume respecte les objectifs internes de la Société et sa tolérance au risque. Pour plus de précisions sur les activités de gestion du risque de la Société, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités de 2019.

A. Actifs et passifs nets de gestion du risque

Globalement, les actifs et passifs nets de gestion du risque se présentent comme suit :

Au 31 mars 2020

| | Couvertures de flux de trésorerie | Non désignés comme couvertures | Total |
|--|---|---|------------|
| Gestion du risque lié aux produits de base | | | |
| Courants | 105 | 51 | 156 |
| Non courants | 624 | 14 | 638 |
| Actifs nets de gestion du risque lié aux produits de base | 729 | 65 | 794 |
| Divers | | | |
| Courants | 7 | – | 7 |
| Non courants | (3) | 9 | 6 |
| Autres actifs nets de gestion du risque | 4 | 9 | 13 |
| Total des actifs nets de gestion du risque | 733 | 74 | 807 |

Au 31 décembre 2019

| | Couvertures de flux de trésorerie | Non désignés comme couvertures | Total |
|--|---|---|------------|
| Gestion du risque lié aux produits de base | | | |
| Courants | 70 | 15 | 85 |
| Non courants | 606 | 1 | 607 |
| Actifs nets de gestion du risque lié aux produits de base | 676 | 16 | 692 |
| Divers | | | |
| Courants | – | – | – |
| Non courants | – | 4 | 4 |
| Autres actifs nets de gestion du risque | – | 4 | 4 |
| Total des actifs nets de gestion du risque | 676 | 20 | 696 |

B. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers

I. Risque de marché

a. Gestion du risque lié au prix des produits de base – négociation pour compte propre

Le secteur Commercialisation de l'énergie de la Société mène les activités de négociation pour compte propre et a recours à divers instruments pour gérer le risque, réaliser des produits de négociation et acquérir des renseignements sur le marché. La VaR sert à déterminer les variations possibles de la valeur du portefeuille de négociation pour compte propre de la Société, sur une période de trois jours avec un niveau de confiance de 95 %, résultant des fluctuations normales du marché. Les fluctuations des prix du marché associés aux activités de négociation pour compte propre influent sur le résultat net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La VaR au 31 mars 2020 liée aux activités de négociation pour compte propre de la Société était de 4 millions de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2019).

b. Risque lié au prix des produits de base – production

Les secteurs de production utilisent divers contrats sur produits de base afin de gérer le risque lié au prix des produits de base découlant de la production d'électricité, des achats de combustible, des émissions et des sous-produits qu'ils jugent appropriés. Au 31 mars 2020, la VaR liée aux instruments dérivés sur les produits de base de la Société utilisés dans les activités de couverture de la production s'établissait à 14 millions de dollars (25 millions de dollars au 31 décembre 2019). En ce qui concerne les positions et couvertures économiques qui ne répondent pas aux conditions d'application de la comptabilité de couverture ou les transactions d'optimisation à court terme comme les rachats conclus afin de compenser les positions de couverture existantes, ces transactions sont évaluées à la valeur du marché, les variations des prix du marché liées à celles-ci ayant une incidence sur le résultat net de la période pendant laquelle elles surviennent. Au 31 mars 2020, la VaR liée à ces transactions s'établissait à 9 millions de dollars (8 millions de dollars au 31 décembre 2019).

II. Risque de crédit

La Société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes lorsque des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties et des clients. Le tableau suivant décrit l'exposition maximale au risque de crédit de la Société, compte non tenu des garanties détenues, y compris l'attribution des notes de solvabilité, au 31 mars 2020 :

| | Notation de première qualité (en pourcentage) | Notation de qualité inférieure (en pourcentage) | Total (en pourcentage) | Montant total |
|--|--|--|---------------------------|---------------|
| Créances clients et autres débiteurs ¹ | 87 | 13 | 100 | 431 |
| Partie non courante des créances au titre des contrats de location-financement | 100 | — | 100 | 172 |
| Actifs de gestion du risque ¹ | 99 | 1 | 100 | 954 |
| Prêt à recevoir ² | — | 100 | 100 | 47 |
| Total | | | | 1604 |

1) Les lettres de crédit et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont les principaux types de garanties détenues à titre de sûreté relativement à ces montants.

2) La contrepartie n'a aucune note de solvabilité externe.

Dans le contexte économique actuel attribuable à la pandémie de COVID-19, TransAlta a mis en œuvre les mesures supplémentaires suivantes afin de surveiller les changements dans la capacité de ses contreparties à s'acquitter de leurs obligations :

- Surveillance quotidienne des événements ayant une incidence sur la solvabilité d'une contrepartie et l'abaissement de la note de crédit d'une contrepartie
- Contrôle et suivi quotidiens, s'il y a lieu, des créances clients
- Examen et surveillance quotidiens des principaux fournisseurs, contreparties et clients (p. ex., preneurs)

Au besoin, des mesures supplémentaires d'atténuation du risque seront prises pour réduire le risque auquel est exposée TransAlta. Ces mesures d'atténuation du risque peuvent comprendre, sans s'y limiter, le suivi immédiat des montants en souffrance, la modification de l'échéancier des paiements pour s'assurer de recevoir une partie des fonds plus rapidement, la demande de garanties supplémentaires, la réduction des délais de règlement des transactions et la collaboration étroite avec les contreparties concernées pour trouver des solutions négociées.

III. Risque de liquidité

TransAlta maintient une situation financière solide, sans problèmes de liquidités. La Société dispose de suffisamment de liquidités existantes pour rembourser la dette venant à échéance en novembre 2020. Le prochain remboursement important de la dette est prévu en novembre 2022. Notre portefeuille d'actifs très diversifié, par type de combustible et par région d'exploitation, assure la stabilité de nos flux de trésorerie et souligne la solidité de nos actifs visés par des contrats à long terme.

Le risque de liquidité est lié à la capacité de la Société d'avoir accès au capital requis pour ses activités de négociation pour compte propre, ses transactions de couverture du prix des produits de base, ses projets en immobilisations, le refinancement de sa dette et les activités générales du siège social. L'analyse des échéances des passifs financiers de la Société, ainsi que des actifs financiers qui devraient générer des rentrées de fonds pour faire face aux sorties de fonds liées aux passifs financiers, se présente comme suit :

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 et par la suite | Total |
|--|------------|------------|------------|------------|-----------|----------------------------|--------------|
| Dettes fournisseurs et charges à payer | 413 | — | — | — | — | — | 413 |
| Dette à long terme ¹ | 475 | 99 | 670 | 272 | 106 | 1 451 | 3 073 |
| Titres échangeables ² | — | — | — | — | — | 350 | 350 |
| Actifs de gestion du risque lié aux produits de base | (133) | (116) | (142) | (149) | (146) | (108) | (794) |
| Autres (actifs) passifs de gestion du risque | (9) | 8 | (18) | 5 | 2 | (1) | (13) |
| Obligations locatives | 14 | 14 | 9 | 6 | 4 | 93 | 140 |
| Intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives ³ | 150 | 137 | 128 | 98 | 91 | 707 | 1 311 |
| Intérêt sur les titres échangeables ^{2,3} | 19 | 25 | 25 | 24 | 24 | — | 117 |
| Dividendes à verser | 38 | — | — | — | — | — | 38 |
| Total | 967 | 167 | 672 | 256 | 81 | 2 492 | 4 635 |

1) Exclut l'incidence de la comptabilité de couverture.

2) Suppose que les débetures seront échangées le 1^{er} janvier 2025. Se reporter à la note 13 pour plus de précisions.

3) Non comptabilisé à titre de passif financier aux états de la situation financière consolidés.

IV. Risque de taux d'intérêt

Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a conclu des contrats de dérivés sur taux d'intérêt pour des montants notionnels de 150 millions de dollars américains, 150 millions de dollars australiens et 75 millions de dollars canadiens afin de couvrir les risques de taux d'intérêt liés aux émissions prévues de titres d'emprunt entre la fin de 2020 et la fin de 2022. Les couvertures ont été désignées comme couvertures de flux de trésorerie. En raison de la réforme de l'IBOR, il est prévu de remplacer le LIBOR par un autre taux d'intérêt de référence le 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, la Société s'expose à des incertitudes quant au montant des flux de trésorerie des éléments de couverture fondés sur l'IBOR, car certains des dérivés sont fondés sur le LIBOR.

C. Garanties et modalités conditionnelles d'instruments dérivés

Des garanties sont fournies dans le cours normal des affaires d'après la note de crédit des titres de premier rang non garantis de la Société obtenue auprès de certaines grandes agences d'évaluation du crédit. Certains instruments dérivés de la Société contiennent des clauses d'assurance financières qui exigent qu'une garantie soit fournie seulement si un événement défavorable important lié au crédit survient.

Au 31 mars 2020, la Société avait fourni une garantie de 160 millions de dollars (112 millions de dollars au 31 décembre 2019) sous la forme de lettres de crédit sur des instruments dérivés dans une position de passif net. Certains contrats de dérivés contiennent des clauses conditionnelles liées au risque de crédit qui, si elles étaient appliquées, obligerait la Société à fournir une garantie additionnelle de 83 millions de dollars à ses contreparties (51 millions de dollars au 31 décembre 2019).

11. Immobilisations corporelles

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, la Société a également fait des acquisitions de 72 millions de dollars principalement liées aux actifs en construction pour les centrales converties du charbon au gaz, au parc éolien de Windrise, à la centrale de cogénération de Kaybob, aux terrains, et aux dépenses d'entretien planifié d'envergure. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019, la Société a fait l'acquisition d'immobilisations corporelles liées au projet de parc éolien Antrim pour la somme de 50 millions de dollars et a fait des acquisitions de 34 millions de dollars, liées principalement à la construction des projets éoliens Big Level et Antrim et à d'autres dépenses d'investissement de maintien.

Au 31 mars 2020, la provision pour frais de démantèlement avait considérablement diminué, ce qui a réduit de 84 millions de dollars les actifs connexes comptabilisés dans les immobilisations corporelles. Se reporter à la note 1 B) pour plus de précisions.

12. Facilités de crédit, dette à long terme et obligations locatives

Les sommes impayées sont présentées dans le tableau qui suit :

| Au | 31 mars 2020 | | | 31 décembre 2019 | | |
|---|------------------|-----------------|----------------------|------------------|-----------------|----------------------|
| | Valeur comptable | Valeur nominale | Intérêt ¹ | Valeur comptable | Valeur nominale | Intérêt ¹ |
| Facilités de crédit ² | 118 | 119 | 2,4 % | 220 | 220 | 3,5 % |
| Débitures | 648 | 651 | 5,8 % | 647 | 651 | 5,8 % |
| Billets de premier rang ³ | 981 | 991 | 5,4 % | 905 | 914 | 5,4 % |
| Dette sans recours | 1 129 | 1 142 | 4,4 % | 1 144 | 1 157 | 4,3 % |
| Divers ⁴ | 163 | 170 | 7,1 % | 154 | 162 | 7,1 % |
| | 3 039 | 3 073 | | 3 070 | 3 104 | |
| Obligations au titre des contrats de location-financement | 140 | | | 142 | | |
| | 3 179 | | | 3 212 | | |
| Moins : partie courante de la dette à long terme | (496) | | | (494) | | |
| Moins : partie courante des obligations au titre des contrats de location-financement | (18) | | | (19) | | |
| Total de la partie courante de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement | (514) | | | (513) | | |
| Total des facilités de crédit, de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement | 2 665 | | | 2 699 | | |

1) L'intérêt est calculé à un taux moyen pondéré en fonction de l'encours du principal avant l'effet de la couverture.

2) Composées d'acceptations bancaires et d'autres emprunts commerciaux en vertu de facilités de crédit consenties à long terme.

3) Valeur nominale de 0,7 milliard de dollars américains au 31 mars 2020 (0,7 milliard de dollars américains au 31 décembre 2019).

4) Inclut 115 millions de dollars américains au 31 mars 2020 (117 millions de dollars américains au 31 décembre 2019) au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux.

Au 31 mars 2020, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives de la dette.

Au 31 mars 2020, le raffermissement du dollar américain avait fait augmenter de 90 millions de dollars nos soldes de dette à long terme libellés en dollars américains, principalement les billets de premier rang et le financement donnant droit à des avantages fiscaux. La quasi-totalité de notre dette libellée en dollars américains est couverte par des contrats financiers ou des investissements nets dans nos établissements aux États-Unis. Au cours de la période, les variations de notre dette libellée en dollars américains ont été contrebalancées comme suit :

| | Au 31 mars 2020 |
|---|-----------------|
| Incidence du change sur la valeur comptable des activités aux É.-U (couverture de l'investissement net) | 41 |
| Couvertures économiques de flux de trésorerie en monnaies étrangères sur la dette | 16 |
| Couvertures économiques et autres | 20 |
| Non couvert | 13 |
| Total | 90 |

13. Titres échangeables

A. Tranche de 350 millions de dollars de débiteures subordonnées non garanties

| Au | 31 mars 2020 | | | 31 décembre 2019 | | |
|---|------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|
| | Valeur comptable | Valeur nominale | Taux d'intérêt | Valeur comptable | Valeur nominale | Taux d'intérêt |
| Débiteures échangeables échéant le 1 ^{er} mai 2039 | 327 | 350 | 7 % | 326 | 350 | 7 % |

B. Option d'échange

| Au | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|-------------------------------------|----------------------|-------------|----------------------|-------------|
| | Juste valeur de base | Sensibilité | Juste valeur de base | Sensibilité |
| Option d'échange - dérivé incorporé | — | +33 -25 | — | +35 -27 |

La convention d'investissement confère à Brookfield le droit d'échanger tous les titres échangeables en circulation contre une participation pouvant aller jusqu'à 49 % dans une entité constituée pour détenir les actifs hydroélectriques en Alberta de TransAlta après le 31 décembre 2024. La juste valeur de l'option d'échange est classée dans le niveau III de la hiérarchie de la juste valeur étant donné qu'il n'y a aucune donnée du marché observable disponible. Par conséquent, l'option d'échange est évaluée en utilisant un modèle d'évaluation axé sur les prévisions avec des données d'entrée fondées sur les données historiques et les variations des taux d'actualisation sous-jacents, uniquement lorsque ces variations représentent un changement à long terme dans la valeur de l'option d'échange.

La fourchette de sensibilité de la juste valeur de base est établie à l'aide d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour les principales données d'entrée non observables, hypothèses qui ont trait principalement à la variation du taux d'actualisation implicite des flux de trésorerie futurs. L'analyse de sensibilité a été préparée selon l'estimation, par la Société, qu'une variation du taux d'actualisation implicite du flux de trésorerie futur de 1 % du taux d'actualisation est une variation raisonnablement possible.

14. Actions ordinaires

A. Émises et en circulation

TransAlta est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote sans valeur nominale.

| | Trois mois clos les 31 mars | | | |
|---|----------------------------------|---------|----------------------------------|---------|
| | 2020 | | 2019 | |
| | Actions ordinaires (en millions) | Montant | Actions ordinaires (en millions) | Montant |
| Émises et en circulation au début de la période | 277,0 | 2 978 | 284,6 | 3 059 |
| Rachetées et annulées dans le cadre de l'OPRA | (1,3) | (14) | — | — |
| Incidence des régimes de paiements fondés sur des actions | — | (4) | — | — |
| Émises et en circulation à la fin de la période | 275,7 | 2 960 | 284,6 | 3 059 |

B. OPRA

Les actions rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRA sont comptabilisées en réduction du capital-actions correspondant à la valeur comptable moyenne des actions ordinaires. Tout écart entre le prix de rachat total et la valeur comptable moyenne des actions ordinaires est comptabilisé dans le déficit.

Le tableau suivant présente l'incidence du rachat et de l'annulation des actions ordinaires par la Société au cours des trois mois clos les :

| | 31 mars 2020 | 31 mars 2019 |
|--|--------------|--------------|
| Total des actions rachetées | 1 297 000 | — |
| Prix de rachat moyen par action | 6,73 \$ | — \$ |
| Coût total | 9 | — |
| Valeur comptable moyenne pondérée des actions annulées | 14 | — |
| Montant comptabilisé dans le déficit | (5) | — |

C. Dividendes

Le 16 janvier 2020, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,0425 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} avril 2020. Le 20 avril 2020, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,0425 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} juillet 2020.

Aucune autre transaction relative aux actions ordinaires n'a été effectuée entre la date de clôture et la date d'achèvement des présents états financiers consolidés.

D. Options sur actions

Le 3 mars 2020, le conseil a approuvé une augmentation du nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission dans le cadre du régime d'options sur actions de la Société (le «régime d'options») pour le faire passer à 16 500 000, sous réserve de l'approbation de la TSX. Les actionnaires ont donné leur approbation le 21 avril 2020. TransAlta a augmenté cette réserve d'actions à 13 000 000 actions pour la dernière fois en 2011 et a augmenté de 3 500 000 le nombre d'actions ordinaires disponibles dans le cadre du régime d'options afin de continuer de disposer de suffisamment d'actions pour attribuer des options aux participants admissibles dans le cadre du programme global de rémunération de la Société.

Le tableau suivant présente les options sur actions attribuées aux membres de la haute direction par la Société au cours des périodes de trois mois closes les 31 mars 2020 et 2019 :

| Mois de l'attribution | Nombre d'options sur actions attribuées (en millions) | Prix d'exercice | Période d'acquisition (en années) | Durée avant expiration (en années) |
|---------------------------|---|-----------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Janvier 2020 | 0,7 | 9,28 \$ | 3 | 7 |
| Janvier 2019 ¹ | 1,2 | 5,59 \$ | 3 | 7 |

1) Certaines options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation lorsqu'un membre de la haute direction a quitté la Société.

15. Actions privilégiées

A. Dividendes

Le tableau suivant résume la valeur des dividendes déclarés sur les actions privilégiées au cours des périodes de trois mois closes les 31 mars 2020 et 2019 :

| Série | Montants trimestriels | Trois mois clos les 31 mars | |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------------|-------------------|
| | | 2020 | 2019 ¹ |
| A | 0,16931 | 2 | — |
| B ² | 0,22949 | — | — |
| C | 0,25169 | 3 | — |
| E | 0,32463 | 3 | — |
| G | 0,31175 | 2 | — |
| Total pour la période | | 10 | — |

1) Au cours du premier trimestre de 2019, la Société n'a déclaré aucun dividende, le dividende trimestriel pour la période correspondant au premier trimestre de 2019 ayant été déclaré en décembre 2018.

2) Les actions privilégiées de série B versent des dividendes à taux variable sur une base trimestrielle déterminés selon le total du taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours majoré de 2,03 %.

Le 20 avril 2020, la Société a déclaré un dividende trimestriel, payable le 30 juin 2020, de 0,16931 \$ par action sur les actions privilégiées de série A, de 0,228 \$ par action sur les actions privilégiées de série B, de 0,25169 \$ par action sur les actions privilégiées de série C, de 0,32463 \$ par action sur les actions privilégiées de série E et de 0,31175 \$ par action sur les actions privilégiées de série G.

16. Engagements et éventualités

A. Éventualités

TransAlta est à l'occasion partie à diverses réclamations, poursuites judiciaires et procédures réglementaires dans le cours normal des affaires. TransAlta examine chacune de ces réclamations, notamment leur nature, le montant en jeu et l'existence de protections d'assurance pertinentes. Rien ne garantit que les réclamations auront une issue favorable pour la Société ou qu'elles n'aient pas une incidence négative importante sur TransAlta. Dans le cours normal des affaires, des organismes de réglementation peuvent également présenter des demandes de renseignements, auxquelles la Société donnera suite comme il se doit.

Pour les principales éventualités en cours, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés annuels audités. Les changements à ces éventualités au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 sont présentés ci-après :

I. Litiges avec FMG

La Société est actuellement engagée dans deux litiges avec Fortescue Metals Group Ltd. («FMG»). Le premier concerne la résiliation alléguée du CAÉ de la centrale de South Hedland par FMG. TransAlta poursuit FMG pour obtenir le paiement des montants facturés et impayés aux termes du CAÉ de la centrale de South Hedland et demande au tribunal de déclarer que le CAÉ est valide et exécutoire. Pour sa part, FMG demande au tribunal de déclarer que le CAÉ a été résilié légalement. Cette affaire devrait être instruite à partir du 3 mai 2021 plutôt que du 15 juin 2020, mais elle pourrait être reportée encore selon l'ampleur des restrictions toujours en vigueur du fait de la pandémie de COVID-19.

Le second litige porte sur les réclamations de FMG contre TransAlta concernant le transfert de la centrale de Solomon à FMG. FMG réclame certains montants liés à l'état de la centrale, alors que TransAlta réclame le remboursement de certains coûts non réglés. La date du procès n'a pas encore été fixée dans cette affaire, mais il est peu probable qu'il ait lieu avant 2021, au plus tôt.

II. Demande de Mangrove

Le 23 avril 2019, The Mangrove Partners Master Fund Ltd. («Mangrove») a intenté une action devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, dans le cadre de laquelle TransAlta Corporation, tous les membres du conseil de TransAlta Corporation alors en fonction et Brookfield BRP Holdings (Canada) ont été désignés à titre de parties défenderesses. Mangrove tente de faire annuler la transaction de 2019 avec Brookfield. TransAlta est d'avis que l'action n'a aucun fondement et fait tout ce qu'il faut pour se défendre contre les allégations. L'affaire devait être instruite à partir du 14 septembre 2020, mais elle sera reportée à une autre date, probablement en 2021, en raison de la pandémie de COVID 19.

III. Cas de force majeure lié au stator de l'unité 1 de la centrale de Keepphills

Le Balancing Pool et ENMAX Energy Corporation («ENMAX») tentent de faire annuler une sentence arbitrale au motif qu'ils n'ont pas eu droit à une audience équitable. Le 26 juin 2019, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a rejeté les allégations d'iniquité du Balancing Pool et d'ENMAX. Le Balancing Pool et ENMAX ont toutefois demandé à la Cour d'appel la permission d'en appeler de la décision de la Cour du Banc de la Reine, permission qui leur a été accordée le 13 février 2020. L'appel devrait être entendu au début de l'année 2021. TransAlta pense que la Cour d'appel confirmera la décision de la Cour du Banc de la Reine selon laquelle la procédure d'arbitrage n'était pas inéquitable.

17. Informations sectorielles

A. Produits des activités ordinaires

| Trois mois clos le 31 mars 2020 | Charbon - Canada | Charbon - États-Unis | Gaz - Canada | Gaz - Australie | Énergie éolienne et énergie solaire | Hydro-électricité | Commercialisation de l'énergie | Siège social | Total |
|---|------------------|----------------------|--------------|-----------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|--------------|-------|
| Produits des activités ordinaires | 206 | 142 | 51 | 39 | 105 | 38 | 28 | (3) | 606 |
| Coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité | 149 | 68 | 14 | 3 | 5 | 2 | — | (3) | 238 |
| Marge brute | 57 | 74 | 37 | 36 | 100 | 36 | 28 | — | 368 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 33 | 16 | 12 | 7 | 13 | 9 | 9 | 29 | 128 |
| Amortissement | 67 | 22 | 11 | 11 | 33 | 6 | — | 6 | 156 |
| Reprise de dépréciation d'actifs (note 1 B)) | (4) | (37) | — | — | — | — | — | — | (41) |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 4 | 1 | 1 | — | 2 | 1 | — | — | 9 |
| Autres résultats d'exploitation, montant net | (10) | — | — | — | — | — | — | — | (10) |
| Résultats d'exploitation | (33) | 72 | 13 | 18 | 52 | 20 | 19 | (35) | 126 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | — | — | 1 | — | — | — | — | — | 1 |
| Charge d'intérêts nette | — | — | — | — | — | — | — | — | (62) |
| Perte de change | — | — | — | — | — | — | — | — | (19) |
| Résultat avant impôts sur le résultat | — | — | — | — | — | — | — | — | 46 |

| Trois mois clos le 31 mars 2019 | Charbon - Canada | Charbon - États-Unis | Gaz - Canada | Gaz - Australie | Énergie éolienne et énergie solaire | Hydro-électricité | Commercialisation de l'énergie | Siège social | Total |
|---|------------------|----------------------|--------------|-----------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|--------------|-------|
| Produits des activités ordinaires | 225 | 146 | 65 | 41 | 89 | 37 | 46 | (1) | 648 |
| Coûts du combustible, de conformité liés au carbone et des achats d'électricité | 175 | 154 | 31 | 2 | 4 | 1 | — | (1) | 366 |
| Marge brute | 50 | (8) | 34 | 39 | 85 | 36 | 46 | — | 282 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 33 | 14 | 11 | 10 | 12 | 8 | 9 | 7 | 104 |
| Amortissement | 61 | 18 | 10 | 11 | 29 | 8 | 1 | 7 | 145 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 3 | 1 | — | — | 2 | 1 | — | — | 7 |
| Autres résultats d'exploitation, montant net | (10) | — | — | — | — | — | — | — | (10) |
| Résultats d'exploitation | (37) | (41) | 13 | 18 | 42 | 19 | 36 | (14) | 36 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | — | — | 2 | — | — | — | — | — | 2 |
| Charge d'intérêts nette | — | — | — | — | — | — | — | — | (50) |
| Perte de change | — | — | — | — | — | — | — | — | (1) |
| Résultat avant impôts sur le résultat | — | — | — | — | — | — | — | — | (13) |

IV. Dotation aux amortissements selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés

Le rapprochement entre la dotation aux amortissements selon les comptes de résultat consolidés et celle selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés est présenté dans le tableau qui suit :

| | Trois mois clos les 31 mars | |
|---|------------------------------------|-------------|
| | 2020 | 2019 |
| Dotation aux amortissements selon les comptes de résultat consolidés | 156 | 145 |
| Amortissement compris dans le poste Combustible et achats d'électricité | 28 | 29 |
| Dotation aux amortissements selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés | 184 | 174 |

Annexe 1

(non audité)

L'information présentée ci-dessous est présentée comme «non audité» pour préciser qu'elle n'est pas visée par l'opinion d'audit du cabinet d'experts-comptables indépendant inscrit qui a réalisé l'audit des états financiers consolidés résumés audités annuels et qui a rédigé un rapport à cet égard.

Aux états financiers de TransAlta Corporation

RATIO DE COUVERTURE PAR LE RÉSULTAT

Le ratio financier suivant est calculé pour la période de douze mois close le 31 mars 2020 :

Couverture par le résultat de la dette à long terme à l'appui du prospectus préalable de la Société

1,9 fois

Le ratio de couverture par le résultat de la dette à long terme, sur la base du résultat net, correspond au résultat net avant la charge d'intérêts et les impôts sur le résultat, divisé par la charge d'intérêts, compte tenu des intérêts incorporés au coût de l'actif.